

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Rapport financier
**du troisième
trimestre de 2018**

pour la période close le 29 septembre 2018



Table des matières

Rapport de gestion	1
Importance relative et énoncés prospectifs	1
1 Résumé	2
2 Activités de base et stratégie	8
3 Facteurs de rendement clés	9
4 Capacités	9
5 Risques et gestion des risques	11
6 Liquidités et ressources en capital	12
7 Évolution de la situation financière	16
8 Revue des activités d'exploitation	18
9 Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables	26
États financiers consolidés résumés intermédiaires	29
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire	29
État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière	30
État consolidé résumé intermédiaire du résultat global	31
État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres	32
État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie	33
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires	34
1 Constitution, activités et instructions	34
2 Règles de présentation	34
3 Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées	35
4 Autres actifs courants	37
5 Immobilisations	38
6 Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	39
7 Impôt sur le résultat	41
8 Autres éléments du résultat global	41
9 Écart d'Acquisitions	43
10 Provisions	43
11 Questions liées à la main-d'œuvre	44
12 Passifs éventuels	45
13 Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers	45
14 Autres charges d'exploitation	46
15 Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	47
16 Transactions avec des parties liées	47
17 Informations sectorielles et informations sur la ventilation des produits	48

Rapport de gestion

Le rapport de gestion fournit un exposé décrivant les résultats financiers et les changements sur le plan de l'exploitation de la Société canadienne des postes (la Société ou Postes Canada) et de ses filiales Les Investissements Purolator Ltée (Purolator), Groupe SCI inc. (SCI) et Innovapost Inc. (Innovaposte) pour le troisième trimestre clos le 29 septembre 2018 et pour les trois premiers trimestres de 2018. Ces sociétés sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada ou de Groupe d'entreprises. Chacun des trimestres de la Société compte 13 semaines, et le présent rapport de gestion vise les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 29 septembre 2018. Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 29 septembre 2018, lesquels ont été préparés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), et sont présentés en dollars canadiens. Nous recommandons également la lecture de cette information à la lumière des états financiers consolidés annuels et du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Les résultats financiers figurant dans ce rapport de gestion sont arrondis au million près, tandis que les pourcentages connexes sont calculés en fonction de chiffres arrondis au millier près. À moins d'indication contraire, les renseignements du présent rapport de gestion sont en vigueur au 22 novembre 2018.

La direction est responsable des renseignements présentés dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et dans le rapport de gestion. Toute mention des termes « nos », « notre » ou « nous » renvoie à la direction de Postes Canada. Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son Comité de vérification, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion ainsi que des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Correspondance-réponse d'affaires^{MC}, Courrier de quartier^{MC}, Courrier de quartier de Postes Canada^{MC}, Courrier personnalisé^{MC}, Courrier personnalisé de Postes Canada^{MC}, Poste-lettres^{MC} et Poste-publications^{MC} sont des marques de commerce de la Société canadienne des postes.

Importance relative

La direction évalue l'information qui doit être fournie dans le rapport de gestion selon le principe de l'importance relative comme guide aux fins de déclaration. La direction considère que des renseignements sont importants s'il est probable que leur omission ou une déclaration inexacte influencerait sur les décisions prises par l'utilisateur moyen en fonction de tels renseignements financiers.

Énoncés prospectifs

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et le rapport de gestion renferment des énoncés prospectifs du Groupe d'entreprises. Ces énoncés rendent compte des attentes de la direction en ce qui concerne les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, les résultats d'exploitation, le rendement ainsi que les perspectives et les occasions commerciales du Groupe d'entreprises. En général, les énoncés prospectifs sont désignés par des mots ou des expressions tels que « prévoit », « s'attend à ce que », « croit », « estime », « a l'intention de » ou d'autres mots et expressions similaires. Ces énoncés ne sont pas des faits, mais seulement des estimations relatives aux résultats futurs. Ces estimations reposent sur certains facteurs ou hypothèses concernant la croissance prévue, les résultats d'exploitation, le rendement, les perspectives et les occasions commerciales (les hypothèses). Bien que la direction considère ces hypothèses comme étant raisonnables et basées sur les renseignements disponibles, elles peuvent se révéler incorrectes. Ces estimations relatives aux résultats futurs dépendent d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner des différences considérables entre les résultats réels et les attentes du Groupe d'entreprises. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent notamment les risques et incertitudes énoncés dans la section 5 – Risques et gestion des risques à la page 11 du présent rapport de gestion (les risques).

Lorsque le Groupe d'entreprises présente des informations financières prospectives ou des perspectives financières, par exemple des renseignements sur la croissance et le rendement financier futurs, ces renseignements servent à décrire les attentes futures. Les lecteurs sont donc avertis que ces données pourraient ne pas être appropriées à toute autre fin. En outre, les informations financières prospectives et les perspectives financières, ainsi que l'information prospective de manière générale, reposent sur les hypothèses et sont assujetties aux risques.

Il est vivement recommandé aux lecteurs de bien prendre en compte ces facteurs lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs. À la lumière de ces hypothèses et risques, les événements prévus dans ces énoncés prospectifs pourraient ou non se produire. Le Groupe d'entreprises ne peut pas garantir que les résultats et les activités prévus se réaliseront. Par conséquent, il est recommandé aux lecteurs de ne pas prendre ces énoncés pour des faits.

Les énoncés prospectifs figurant dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et le rapport de gestion sont seulement pertinents en date du 22 novembre 2018, et la Société ne prévoit pas mettre à jour publiquement ces énoncés pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs, de changements de situation ou de toute autre raison après cette date.

1 Résumé

Aperçu du Groupe d'entreprises de Postes Canada et résumé du rendement financier

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada est composé de Postes Canada et de ses filiales : Les Investissements Purolator Ltée, Groupe SCI inc. et Innovapost Inc. Fournissant de l'emploi à près de 64 000 personnes, c'est l'un des plus importants employeurs au Canada. En 2017, ses employés ont livré près de 8,4 milliards d'articles de courrier, de colis et de messages à 16,2 millions d'adresses à l'échelle du pays. Le secteur Postes Canada exploite le plus vaste réseau de vente au détail au Canada, lequel compte près de 6 200 bureaux de poste au pays. Postes Canada, qui est devenue société d'État en 1981, rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité. Son actionnaire unique est le gouvernement du Canada.

Aux termes de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société a la mission d'exploiter un service postal dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada. Elle offre ainsi des services postaux de qualité à tous les Canadiens, dans les régions rurales et urbaines, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises, et ce, d'une manière sécurisée et financièrement autonome.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société canadienne des postes comprennent les comptes du Groupe d'entreprises. Postes Canada est le plus important secteur, ayant enregistré des produits de 4,9 milliards de dollars pour les trois premiers trimestres de 2018 (76,4 % du total des produits si l'on exclut les produits intersectoriels) et de 6,4 milliards de dollars pour l'intégralité de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (77,4 % du total des produits si l'on exclut les produits intersectoriels). Trois secteurs opérationnels à présenter ont été identifiés : Postes Canada, Purolator et Logistique.

Changements significatifs et évolution des activités

Postes Canada est à une étape charnière de son histoire. La tendance des communications en ligne s'accroissant, les entreprises et les ménages canadiens n'utilisent plus autant notre service Poste-lettres^{MC}, ce qui a mené à une baisse importante des volumes du Courrier transactionnel, qui est notre principal secteur d'activité. En 2017, notre service Poste-lettres du régime intérieur a livré 3 milliards d'articles, soit 2 milliards (ou 41 %) de moins qu'en 2006, année où ces volumes ont culminé.

La technologie numérique a bousculé bien des industries, et Postes Canada n'y a pas échappé. Cependant, Postes Canada s'est réinventée pour continuer à jouer un rôle clé dans la vie des Canadiens en cette ère numérique, et elle est devenue le n° 1 de la livraison des colis. Postes Canada a atteint sa position de chef de file dans le marché du cybercommerce en réorientant ses opérations, en innovant pour obtenir un avantage concurrentiel, en établissant des partenariats avec les détaillants et en mettant l'accent sur une expérience client supérieure. Même si les colis et le marketing direct représentent des occasions pour Postes Canada, la seule croissance de ces deux secteurs pourrait ne pas générer suffisamment de produits pour compenser le déclin de l'activité de base Poste-lettres.

Questions liées à la main-d'œuvre

Postes Canada a entrepris des négociations visant le remplacement des conventions collectives expirées du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Exploitation postale urbaine (STTP-EPU) et du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS). Le 22 octobre 2018, les membres du STTP-EPU et du STTP-FFRS ont commencé des grèves tournantes. Les négociations se poursuivent pendant les moyens de pression, avec l'aide d'un médiateur spécial nommé par la ministre du Travail.

Dans une décision rendue en mai 2018, un arbitre a indiqué que les membres du STTP-FFRS effectuent un travail de valeur égale à celui des facteurs des secteurs urbains membres du STTP-EPU et que les parties devaient déterminer l'écart salarial entre les deux groupes et trouver une solution pour le combler au plus tard le 31 août 2018. Les parties n'ont pas été en mesure de résoudre toutes les questions avant la date butoir, et les enjeux non résolus ont été soumis à l'arbitrage exécutoire. Le 20 septembre 2018, l'arbitre a rendu sa décision finale.

Les changements à la paie et aux avantages sociaux découlant de cette décision comprennent des ajustements salariaux, une augmentation de la rémunération ouvrant droit à pension reçue pour les envois à remettre en mains propres et les remplacements de serrures (sous réserve d'approbation réglementaire), des améliorations apportées aux congés annuels, des congés de préretraite, des avantages sociaux complémentaires de retraite et l'admissibilité à de nombreux autres avantages, congés et allocations. Selon les modalités du processus acceptées par les parties, les ajustements sont rétroactifs au 1^{er} janvier 2016. La Société estime que le cumul des coûts associés à la décision atteindra quelque 550 millions de dollars d'ici la fin de 2018, dont une tranche estimée de 420 millions de dollars aura été comptabilisée pour l'exercice 2018. L'incidence annualisée de la décision sur l'équité salariale pour les exercices à venir représente une hausse estimative des coûts de 140 millions de dollars par année. Les montants ont été estimés à l'aide des renseignements disponibles à la date d'approbation du présent rapport de gestion.

Le coût estimatif du conflit de travail et celui de l'ajustement du mode de rémunération des employés des régions suburbaines et rurales du Canada constituent les principaux facteurs influençant la perte de la Société prévue pour 2018.

Examen de Postes Canada par le gouvernement

En 2016, le gouvernement du Canada a entrepris un examen de Postes Canada afin de garantir que les Canadiens reçoivent des services postaux de qualité, à des tarifs raisonnables. Le 24 janvier 2018, le gouvernement a annoncé sa vision pour le renouvellement de Postes Canada, axée sur le service aux Canadiens. Cette vision comprend cinq mesures concrètes et met l'accent sur le service aux Canadiens tout en reconnaissant que Postes Canada se doit d'être efficiente et viable financièrement à long terme. Le renouvellement de Postes Canada nécessite un nouveau leadership. Le Conseil d'administration de Postes Canada veille à la mise en œuvre de la vision du gouvernement.

Postes Canada a mis sur pied un comité consultatif national chargé de conseiller la Société et servant de forum de discussion, dans le but de l'aider à rendre ses services de livraison plus accessibles pour les personnes handicapées et les aînés. Le Comité consultatif sur l'accessibilité, dont les membres proviennent de partout au pays, est composé d'experts des enjeux relatifs aux personnes handicapées et aux aînés. Il comprend des individus ayant une expérience vécue. Le comité consultatif s'est réuni pour la première fois les 5 et 6 novembre 2018 à Ottawa. En outre, le 24 septembre 2018, conformément au paragraphe 3.3 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la Société canadienne des postes est passée de la partie II à la partie I de l'annexe III de la *Loi*, ce qui l'exempte de l'obligation de soumettre annuellement une proposition de dividende à son actionnaire. Postes Canada n'a pas versé de dividende à son actionnaire depuis 2008.

Postes Canada continue à mettre en œuvre les mesures présentées dans la vision et à travailler avec ses intervenants pour établir la meilleure façon d'aller de l'avant. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette nouvelle vision, la Société étudie si les tendances et innovations mondiales dans l'industrie postale peuvent s'appliquer au Canada et elle examine les options en matière de livraison de colis. La Société explore les possibilités de partenariats avec le gouvernement fédéral et d'autres juridictions pour mettre à profit le réseau de vente au détail unique de Postes Canada afin d'améliorer les services gouvernementaux, plus particulièrement dans les régions rurales et éloignées.

La vision du gouvernement quant au renouvellement de Postes Canada fournit une feuille de route importante à un moment où la Société vise à offrir aux Canadiens les services auxquels ils s'attendent, aujourd'hui et demain, tout en demeurant financièrement autonome.

Points saillants financiers

Pour le troisième trimestre clos le 29 septembre 2018, le Groupe d'entreprises de Postes Canada enregistre une perte avant impôt de 46 millions de dollars, comparativement à une perte avant impôt de 23 millions de dollars¹ pour la période correspondante de 2017. Pour les trois premiers trimestres de 2018, il comptabilise une perte avant impôt de 140 millions de dollars, comparativement à un bénéfice avant impôt de 112 millions de dollars¹ pour les trois premiers trimestres de 2017. La diminution de 252 millions de dollars¹ du résultat du Groupe d'entreprises de Postes Canada pour les trois premiers trimestres de 2018 découle essentiellement des résultats enregistrés par le secteur Postes Canada, lequel inscrit une perte avant impôt de 266 millions de dollars pour les trois premiers trimestres de 2018, imputable surtout à l'incidence défavorable du dossier de l'équité salariale concernant les FFRS, incidence qui a été atténuée par l'essor des activités de livraison de colis. Le secteur avait constaté un bénéfice avant impôt de 13 millions de dollars¹ pour la même période de 2017. Exclusion faite des montants des exercices précédents liés à l'équité salariale du STTP-FFRS, le secteur Postes Canada aurait comptabilisé un léger bénéfice avant impôt pour les trois premiers trimestres de 2018. Pour les trois premiers trimestres de 2018, le secteur Purolator présente un bénéfice avant impôt de 108 millions de dollars, comparativement à un bénéfice avant impôt de 85 millions de dollars¹ pour la même période de 2017.

Pour le troisième trimestre de 2018, le secteur Postes Canada enregistre des produits de 1 561 millions de dollars, soit 74 millions de dollars¹, ou 5,0 %, de plus qu'à la même période de 2017. Pour les trois premiers trimestres de 2018, les produits dégagés se chiffrent à 4 904 millions de dollars, soit 195 millions de dollars¹, ou 4,1 %, de plus qu'à la même période de 2017.

Comparativement à ce qu'ils étaient un an plus tôt, les produits et les volumes du secteur Colis affichent des hausses respectives de 106 millions de dollars¹, ou 21,2 %, et de 14 millions d'articles, ou 23,3 %, au troisième trimestre de 2018. En ce qui concerne les colis du régime intérieur, à savoir la catégorie la plus importante, la croissance s'est poursuivie, les produits ayant progressé de 92 millions de dollars¹, ou 25,7 %, et les volumes ayant augmenté de 7 millions d'articles, ou 18,1 %. Pour les 3 premiers trimestres de 2018, les produits et les volumes du secteur Colis ont augmenté de 322 millions de dollars¹, ou 21,8 %, et de 44 millions d'articles, ou 26,7 %, respectivement, comparativement à la période correspondante de 2017. Les excellents résultats du secteur Colis proviennent de la croissance continue du cybercommerce et des efforts que déploie la Société pour proposer des solutions qui la démarquent de la concurrence.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

Les produits et les volumes du secteur Courrier transactionnel ont encore reculé au troisième trimestre de 2018 par rapport à la période correspondante de 2017, à savoir respectivement de 24 millions de dollars¹, ou 3,6 %, et de 35 millions d'articles, ou 4,6 %. Pour les trois premiers trimestres de 2018, les produits et les volumes du secteur Courrier transactionnel ont diminué de 103 millions de dollars¹, ou 4,6 %, et de 119 millions d'articles, ou 4,9 %, respectivement, par rapport à la période correspondante de 2017. L'érosion du courrier en raison de la substitution électronique continue d'avoir une incidence négative sur les volumes.

Par rapport à la même période de 2017, les produits du secteur Marketing direct sont demeurés relativement stables au troisième trimestre de 2018, puisqu'ils ont diminué légèrement, soit de 5 millions de dollars¹, ou 1,9 %. Les volumes ont reculé de 44 millions d'articles, ou 3,9 %, par rapport au troisième trimestre de 2017. Pour les trois premiers trimestres de 2018, les produits et les volumes du secteur Marketing direct ont diminué de 9 millions de dollars¹, ou 1,1 %, et de 54 millions d'articles, ou 1,5 %, respectivement, comparativement à la période correspondante de 2017. La baisse est essentiellement imputable au fait que les clients commerciaux continuent à réduire leurs dépenses de marketing et à en rediriger une partie vers d'autres médias.

Contrairement à l'amélioration des produits, les charges d'exploitation du secteur Postes Canada ont augmenté de 123 millions de dollars¹, ou 7,9 %, au troisième trimestre de 2018 et de 493 millions de dollars¹, ou 10,5 %, pour les trois premiers trimestres de 2018 comparativement aux mêmes périodes de 2017, surtout à cause de l'incidence de la décision relative à l'équité salariale des employés du STTP-FFRS sur les charges liées à la main-d'œuvre et la charge au titre des avantages du personnel.

Il incombe à Postes Canada, à titre de répondante de régime de retraite, de verser les cotisations pour services rendus à ses régimes de retraite et d'effectuer les paiements spéciaux nécessaires pour combler toute insuffisance de capitalisation. Ces engagements au titre des prestations des régimes de retraite et les obligations au titre des prestations des autres avantages postérieurs à l'emploi sont considérables. Ils influent toujours fortement sur le rendement financier de Postes Canada et, n'étaient les dispositions relatives à la réduction des paiements de solvabilité figurant dans le *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*, qui dispensent actuellement Postes Canada de faire des paiements spéciaux, ils exerceraient une pression sur ses ressources de trésorerie. La Société n'a pas effectué de paiements spéciaux au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes pour la période allant de 2014 à 2017. De plus, Postes Canada ne sera pas tenue d'effectuer des paiements spéciaux en 2018 et prévoit qu'elle ne sera pas tenue d'effectuer des paiements spéciaux en 2019, sous réserve que les conditions du marché demeurent constantes. La décision concernant l'équité salariale des FFRS aura une incidence sur la capitalisation du déficit de solvabilité et nécessitera des paiements en matière d'équité salariale additionnels, sous réserve d'approbation réglementaire.

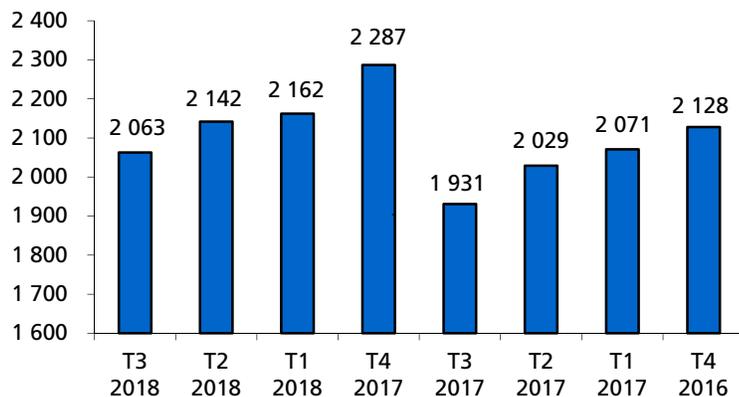
Les fluctuations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres hypothèses actuarielles créent de la volatilité d'une période à l'autre et engendrent, par conséquent, des risques financiers et de liquidité à long terme importants pour la Société. Au cours du troisième trimestre de 2018, cette volatilité a eu des répercussions sur les régimes à prestations déterminées du Groupe d'entreprises, générant des profits de réévaluation de 625 millions de dollars après impôt, comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, par rapport à des profits de réévaluation de 1 097 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2017. Les profits de réévaluation enregistrés au troisième trimestre de 2018 découlent principalement de l'augmentation des taux d'actualisation en 2018, et ont été contrés par des rendements des actifs des régimes de retraite qui ont été inférieurs aux attentes au troisième trimestre.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

Les diagrammes suivants illustrent les résultats du Groupe d'entreprises pour les huit derniers trimestres. Les volumes varient toujours au cours d'un même exercice, les pics de demande de services ayant lieu pendant la période des Fêtes, au quatrième trimestre. Les volumes baissent généralement dans les trimestres qui suivent, les creux se produisant pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les coûts fixes importants du Groupe d'entreprises ne varient pas à court terme en raison de ces fluctuations de la demande relative à ses services. Le nombre de jours ouvrables et de journées payées, nombre qui peut varier d'un trimestre à l'autre, peut également influencer sur les résultats trimestriels.

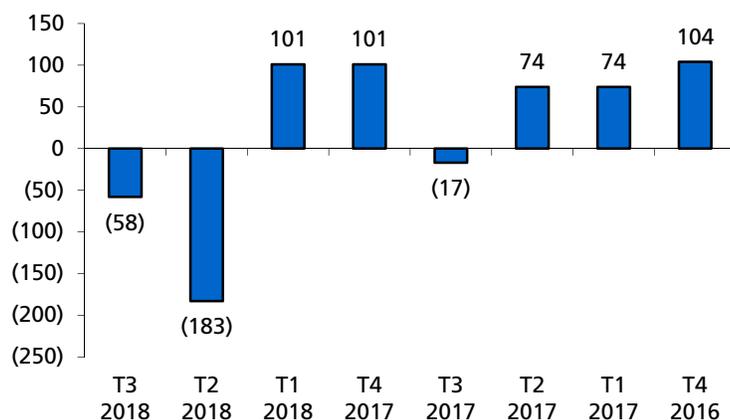
Produits d'exploitation consolidés trimestriels¹

(en millions de dollars)



Résultat d'exploitation consolidé trimestriel¹

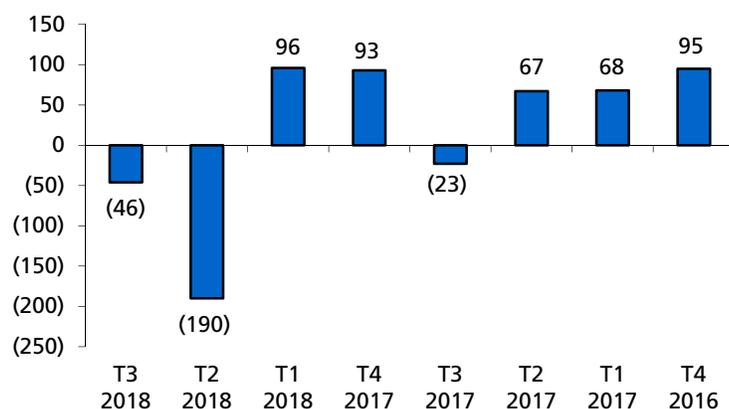
(en millions de dollars)



1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

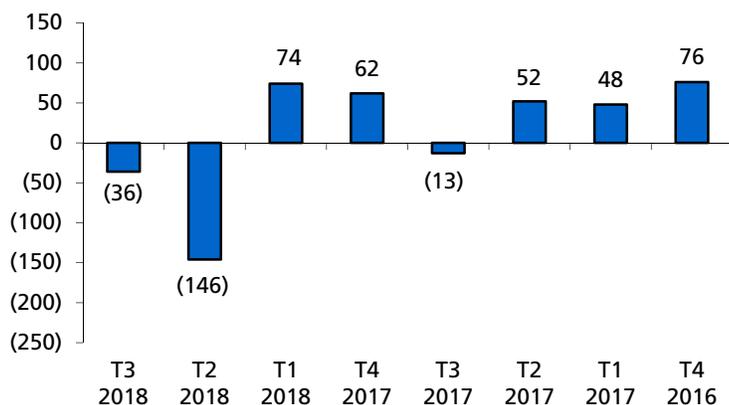
Résultat consolidé trimestriel avant impôt¹

(en millions de dollars)



Résultat net consolidé trimestriel¹

(en millions de dollars)



1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

Le tableau ci-dessous présente le rendement consolidé de la Société pour le troisième et les trois premiers trimestres de 2018 par rapport à celui des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les				Explication
	29 sept. 2018	30 sept. 2017 ¹	Écart ¹	% ¹	29 sept. 2018	30 sept. 2017 ¹	Écart ¹	% ¹	
État consolidé du résultat global									Points saillants de la section 8 – Revue des activités d'exploitation à la page 18.
Produits d'exploitation	2 063	1 931	132	6,8	6 367	6 031	336	5,6	L'écart s'explique surtout par l'essor soutenu du secteur Colis au sein des secteurs Postes Canada et Purolator.
Charges d'exploitation	2 121	1 948	173	8,8	6 507	5 900	607	10,3	L'écart découle principalement de la hausse des charges du secteur Postes Canada comparativement à la même période de 2017, imputable à la décision rendue par l'arbitre dans le dossier de l'équité salariale concernant les FFRS, à l'accroissement des volumes, aux pressions inflationnistes et à l'augmentation du prix du carburant.
Résultat d'exploitation	(58)	(17)	(41)	–	(140)	131	(271)	–	L'écart est surtout imputable aux résultats du secteur Postes Canada.
Résultat avant impôt	(46)	(23)	(23)	–	(140)	112	(252)	–	
Résultat net	(36)	(13)	(23)	–	(108)	87	(195)	–	
Résultat global	576	1 065	(489)	–	1 269	260	1 009	–	Pour le troisième trimestre et les trois premiers trimestres de 2018, l'écart est principalement imputable aux profits de réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi découlant en grande partie de l'augmentation des taux d'actualisation par rapport aux mêmes périodes de 2017.
État consolidé des flux de trésorerie									Points saillants de la section 6 – Liquidités et ressources en capital à la page 12.
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	317	238	79	33,0	705	469	236	50,3	L'écart découle principalement de la hausse des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et du moment du versement hors trésorerie des avantages futurs du personnel (surtout pour le secteur Postes Canada), ces facteurs ayant été contrés en partie par le paiement d'impôts plus élevés.
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(177)	(185)	8	3,7	(684)	(127)	(557)	–	L'écart provient surtout de la baisse du produit tiré des ventes de titres ainsi que de l'augmentation des acquisitions de titres et d'immobilisations.
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(3)	(4)	1	29,4	(9)	(15)	6	39,7	L'écart provient principalement de la diminution des paiements au titre des obligations liées à des contrats de location-financement du secteur Purolator.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

2 Activités de base et stratégie

Examen des activités et de la stratégie de nos secteurs de base

Le système postal canadien relie entre elles les collectivités rurales, éloignées et urbaines, contribue au succès des entreprises canadiennes de toutes tailles et aide les organismes de bienfaisance à recueillir des fonds. Cependant, Postes Canada est confrontée à une baisse irréversible et continue des volumes du courrier, car les Canadiens changent l'utilisation qu'ils font des services postaux. Les plateformes numériques remplacent les documents papier comme moyen privilégié de communiquer, d'expédier et de payer des factures et de faire de la publicité. En 2017, notre service Poste-lettres du régime intérieur a livré 3 milliards d'articles, soit 2 milliards (ou 41 %) de moins qu'en 2006, année où ces volumes ont culminé. Nous ne nous attendons pas à un redressement du secteur Courrier transactionnel.

Bien que les Canadiens utilisent beaucoup moins le service Poste-lettres^{MC}, ils apprécient toujours leur système postal et s'attendent à ce qu'il évolue pour répondre à leurs besoins changeants. Par exemple, Postes Canada est désormais le n° 1 des colis au pays. Même si les secteurs Colis et Marketing direct représentent des occasions intéressantes pour Postes Canada, leur croissance pourrait ne pas compenser pleinement les répercussions financières du déclin de l'activité de base Poste-lettres.

Le 24 janvier 2018, le gouvernement fédéral a annoncé sa nouvelle vision pour Postes Canada, axée sur le service aux Canadiens. La vision comprend des mesures concrètes dans cinq secteurs afin d'appuyer la mise en œuvre d'une vision axée sur le service :

1. Le programme de la Société visant à convertir la livraison à domicile aux boîtes postales communautaires est aboli. La livraison à domicile se poursuivra dans tous les ménages qui en bénéficient actuellement. L'installation de boîtes postales communautaires se poursuivra dans les nouveaux quartiers.
2. Postes Canada mettra sur pied un comité consultatif national afin d'élaborer, de mettre en œuvre et de promouvoir un programme de livraison accessible amélioré à l'intention des Canadiens qui éprouvent des difficultés avec les boîtes postales communautaires, surtout les aînés et les personnes à mobilité réduite.
3. Le classement de Postes Canada en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* sera revu afin d'éliminer son obligation actuelle de soumettre annuellement une proposition de dividende à son actionnaire et de permettre à la Société de réinvestir tous ses profits dans les services et l'innovation.
4. La Société fera la promotion de ses services d'envoi de fonds auprès des Canadiens qui envoient de l'argent à leur famille à l'étranger, dans l'optique d'augmenter ses parts de marché dans ce domaine.
5. Le gouvernement renouvelle la direction au sein de Postes Canada, notamment par la nomination d'une nouvelle présidente du Conseil d'administration, de nouveaux membres du Conseil d'administration et d'un nouveau président-directeur général. La nouvelle présidente et les nouveaux membres du Conseil d'administration participeront à l'établissement de liens plus collaboratifs et constructifs avec les collectivités, les employés, la main-d'œuvre et d'autres intervenants.

Depuis l'annonce, Postes Canada a commencé à prendre des mesures dans ces cinq secteurs et à élaborer un programme détaillé de renouvellement. Maintenant que la direction du Conseil d'administration de la Société a été renouvelée et que le Conseil est complet, les membres du Conseil supervisent la concrétisation de la vision du gouvernement. Parallèlement, nous continuons la mise en œuvre de notre stratégie actuelle visant l'adaptation de notre réseau afin de demeurer un chef de file en matière de cybercommerce, de mettre au point des solutions de marketing gagnantes, de rehausser la notoriété de notre marque grâce à la qualité du service et au service à la clientèle, et d'accroître l'engagement du personnel.

Postes Canada a mis sur pied un comité consultatif national chargé de conseiller la Société et servant de forum de discussion, dans le but d'aider à rendre ses services de livraison plus accessibles pour les personnes handicapées et les aînés. Le Comité consultatif, dont les membres proviennent de partout au pays, est composé d'experts des enjeux relatifs aux personnes handicapées et aux aînés. Il comprend des individus ayant une expérience vécue. Le comité consultatif s'est réuni pour la première fois les 5 et 6 novembre 2018 à Ottawa.

Le 24 septembre 2018, par décret, le classement de la Société canadienne des postes a été changé aux termes de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Conformément au paragraphe 3.3 de la *Loi*, Postes Canada est passée de la partie II à la partie I de l'annexe III de la *Loi*.

Nous continuerons à faire état de l'avancement des travaux concernant le programme de renouvellement dans les plans d'entreprise à venir, ainsi que dans les rapports annuels et trimestriels.

Nos activités de base et notre stratégie sont décrites plus en détail à la section 2 – Activités de base et stratégie du Rapport de gestion annuel de 2017. Aucun changement majeur n'a été apporté à la stratégie au cours du troisième trimestre de 2018 puisque nous avons continué à nous adapter pour répondre pleinement aux attentes de l'actionnaire indiquées dans sa nouvelle vision.

3 Facteurs de rendement clés

Examen de nos principales réalisations en 2018

Le secteur Postes Canada utilise des fiches de pointage du rendement pour évaluer les progrès par rapport aux priorités stratégiques et fournir à la direction un aperçu détaillé du rendement de l'entreprise. Les résultats sont transmis mensuellement à la haute direction.

Comme l'indique la section 2.3 – Notre stratégie et nos priorités stratégiques du Rapport de gestion annuel de 2017, nos principales priorités stratégiques sont axées sur l'essor de nos secteurs d'activité Colis et Marketing direct.

Les résultats concernant le rendement de 2018 seront mis à jour à la clôture de l'exercice et présentés dans le Rapport de gestion annuel de 2018.

4 Capacités

Examen des enjeux qui ont une incidence sur notre capacité à exécuter les stratégies, à gérer les facteurs de rendement clés et à produire des résultats

La section 4 – Capacités du Rapport de gestion annuel de 2017 présente un examen de ces questions. Des mises à jour de cette section sont fournies ci-après.

4.1 Relations de travail

Le nombre d'employés visés par une convention collective au 31 décembre 2017 et les diverses activités de négociation sont résumés à la rubrique Relations du travail de la section 4.1 – Nos employés du Rapport de gestion annuel de 2017. Une mise à jour des activités de négociation des conventions collectives par secteur est présentée ci-après.

Secteur Postes Canada

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Exploitation postale urbaine (STTP-EPU) et Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS)

Les conventions collectives des unités de négociation STTP-EPU et STTP-FFRS ont pris fin respectivement le 31 janvier 2018 et le 31 décembre 2017. Le STTP a déposé un avis de négociation le 14 novembre 2017 pour les deux unités de négociation et, le même jour, a indiqué qu'il avait soumis par écrit une demande de médiation à la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail. La Société a acquiescé à la demande pour les deux processus de négociation. Le 28 novembre 2017, la ministre a affecté trois médiateurs aux négociations. Les rencontres entre les parties ont commencé en décembre 2017 et se sont poursuivies tout au long du premier semestre de 2018. Le STTP a déposé une demande de conciliation le 29 juin 2018, et la ministre du Travail a nommé deux conciliateurs le 6 juillet. Le 11 septembre 2018, les membres du STTP-EPU et du STTP-FFRS ont voté en faveur du déclenchement d'activités de grève et des grèves tournantes ont commencé le 22 octobre 2018. Par conséquent, les conditions des conventions collectives n'étaient pas en vigueur, et la Société a mis en place de nouvelles conditions qui, dans l'ensemble, correspondent aux normes minimales aux termes du *Code canadien du travail*. Les négociations se poursuivent pendant les moyens de pression avec la collaboration d'un médiateur spécial nommé par la ministre du Travail pour aider les parties à conclure des conventions collectives négociées.

Dans le cadre de la convention collective précédente, la Société et le STTP-EPU ont mis en place le comité des relations syndicales-patronales dans le but de promouvoir une participation plus efficace, ouverte et continue entre les parties ainsi que d'améliorer la communication et, en fin de compte, les relations de travail entre elles. Ce comité, constitué de représentants de chacune des parties et du Service fédéral de médiation et de conciliation, étudie des initiatives sur lesquelles les parties pourraient collaborer.

Les parties ont signé un protocole d'entente le 1^{er} septembre 2016 en vertu duquel elles ont convenu de mener une étude conjointe sur l'équité salariale, afin de déterminer s'il existait un écart salarial fondé sur le sexe au sein des groupes professionnels des FFRS, en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. L'étude a été coordonnée par un comité composé de représentants de Postes Canada et du STTP et de leurs conseillers en équité salariale respectifs. En octobre 2017, les parties ont entamé des pourparlers; cependant, l'arbitre nommée par la ministre du Travail en février 2017 a été incapable d'obtenir un règlement par médiation. Le processus d'arbitrage exécutoire a commencé en février 2018 et pris fin le 2 mai 2018. Le 31 mai, l'arbitre a rendu sa décision selon laquelle les membres du STTP-FFRS effectuent un travail de valeur égale à celui des facteurs des secteurs urbains du STTP-EPU. De plus, dans sa décision, l'arbitre indiquait que les parties devaient convenir du montant de l'écart salarial entre les deux groupes et trouver une solution pour combler cet écart au plus tard le 31 août 2018. Comme les parties ne sont pas arrivées à résoudre les questions avant la date butoir, les enjeux non résolus ont été soumis à un nouvel arbitrage exécutoire. Selon les modalités du processus acceptées par les parties, les ajustements sont rétroactifs au 1^{er} janvier 2016.

Le 20 septembre, l'arbitre a rendu sa décision finale sur la question de l'équité salariale des employés membres du STTP-FFRS. Les changements à la paie et aux avantages sociaux comprennent des ajustements salariaux, une augmentation de la rémunération ouvrant droit à pension reçue pour les envois à remettre en mains propres et les remplacements de serrures (sous réserve d'approbation réglementaire), des améliorations apportées aux congés annuels, des congés de préretraite, des avantages sociaux complémentaires de retraite et l'admissibilité à de nombreux autres avantages, congés et allocations. Dans le cadre de la mise en application de la décision rendue par l'arbitre, les parties ont entamé un protocole d'accord afin de travailler de concert et de se rencontrer régulièrement, ce qu'ils continuent à faire.

Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA)

La convention collective actuelle avec l'ACMPA prendra fin le 31 décembre 2018 et l'avis de négociation peut maintenant être donné. Cette convention collective prévoit la sélection d'une offre finale. L'ACMPA représente les maîtres de poste et les adjoints des bureaux de poste ruraux.

Association des officiers des postes du Canada (AOPC)

L'actuelle convention collective avec l'AOPC prendra fin le 31 mars 2021. L'AOPC représente les superviseurs, les chefs et les groupes de soutien aux superviseurs, tels que les formateurs et les agents chargés de la mesure des itinéraires, ainsi que les employés des ventes.

Alliance de la Fonction publique du Canada / Syndicat des employés des postes et communications (AFPC / SEPC)

La convention collective actuelle de l'AFPC / SEPC prendra fin le 31 août 2020. L'AFPC / SEPC représente deux groupes d'employés : les employés de la catégorie administrative, y compris ceux affectés aux centres d'appels, au travail de bureau, au service de la paie et au contrôle de la production et des rapports, ainsi que les employés de la catégorie technique affectés à des secteurs comme les finances et l'ingénierie.

Secteur Purolator

Tous les groupes d'employés administratifs des Teamsters et le Syndicat des employés des postes et communications en Colombie-Britannique ont des conventions collectives qui ont pris fin le 31 décembre 2017. Huit de ces ententes ont été renouvelées. Les négociations se poursuivent avec une autre unité.

4.2 Contrôles et procédures internes

Changements apportés aux contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière

Au cours du troisième trimestre de 2018, aucun changement n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière à fournir qui a eu ou qui pouvait vraisemblablement avoir une incidence importante sur les contrôles internes du Groupe d'entreprises à l'égard de l'information financière à fournir.

5 Risques et gestion des risques

Examen des principaux risques et incertitudes propres à nos activités et de notre approche pour gérer les risques

La direction prend en considération les risques et les possibilités à tous les niveaux de prise de décision et a mis en œuvre une approche rigoureuse de gestion du risque d'entreprise (GRE). Les risques du secteur Postes Canada sont décrits à la section 5.2 – Risques stratégiques et à la section 5.3 – Risques opérationnels du Rapport de gestion annuel de 2017. Des précisions sur l'évolution de ces risques au cours du troisième trimestre de 2018 sont données ci-après.

Lorsque cela convenait, Postes Canada a constitué des provisions relativement à certaines des réclamations suivantes. Si l'issue de ces réclamations devait différer des évaluations et des hypothèses de la direction, un ajustement significatif de la situation financière de la Société et de ses résultats d'exploitation pourrait survenir ultérieurement.

Conventions collectives

Postes Canada a entrepris des négociations avec l'agent de négociation du STTP, qui représente les employés visés par deux conventions collectives distinctes (Exploitation postale urbaine et Factrices et facteurs ruraux et suburbains). Le STTP est le plus important syndicat de Postes Canada : il représente plus de 40 000 employés. La Société est déterminée à négocier des conventions qui sont équitables pour les employés, mais qui lui permettront d'offrir des prix et des services concurrentiels aux Canadiens.

Plainte de disparité salariale de l'ACMPA

L'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) a déposé, en 1982 et en 1992, des plaintes auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) alléguant qu'il y avait eu discrimination par la Société en matière de travail à valeur égale. Les deux plaintes ont été réglées par les parties. Toutefois, en 2012, l'ACMPA a demandé la réactivation de sa plainte déposée en 1992. En 2014, l'enquêteur de la Commission a conclu que la période allant de 1992 à 1997 posait toujours problème et que la question devait être renvoyée au Tribunal canadien des droits de la personne (le Tribunal). Au début de 2015, la Commission a statué que le fond de cette affaire devait être entendu par le Tribunal. Le 1^{er} septembre 2016, le Tribunal a ordonné aux parties (Postes Canada, l'ACMPA et la Commission) d'échanger des exposés des précisions à la fin de 2016 au plus tard afin que le fond de cette affaire puisse être entendu, exposés qui ont été échangés.

En 2017, l'ACMPA a adopté une position selon laquelle le Tribunal ne devrait pas se limiter à la période allant de 1992 à 1997, mais devrait plutôt établir la responsabilité de Postes Canada jusqu'à ce jour. Une requête a été entendue par le Tribunal le 19 juin 2017 et, dans sa décision rendue le 15 janvier 2018, le Tribunal confirme que la portée de la plainte se limite à la période allant de septembre 1992 au 30 mars 1997 et que le renvoi au Tribunal ne porte pas sur la responsabilité continue. Aucune date d'audition sur le bien-fondé n'a été déterminée.

Obligation en matière de santé et sécurité au travail aux termes du Code canadien du travail – Points de remise à Burlington

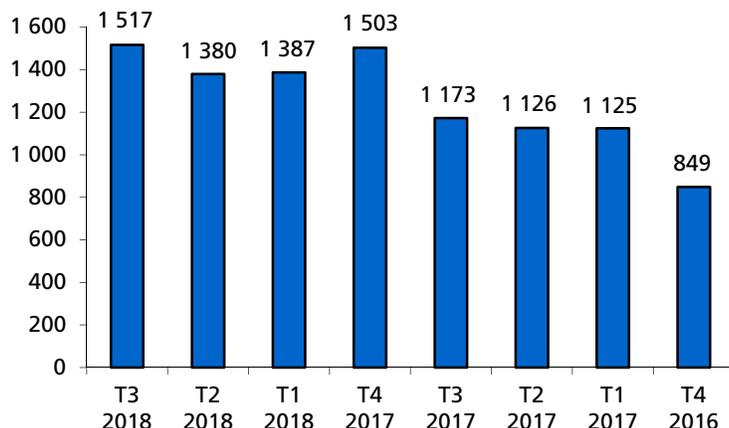
La Cour d'appel fédérale a rétabli la directive initiale d'un agent de santé et sécurité d'Emploi et Développement social Canada obligeant Postes Canada à procéder annuellement à une inspection de santé et de sécurité de tous les points de remise visés qui sont situés à Burlington, en Ontario. Aucune compensation financière n'a été accordée. La requête en autorisation d'interjeter appel de la décision a été accueillie par la Cour suprême du Canada en avril, et la date d'audience a été fixée au 10 décembre 2018.

6 Liquidités et ressources en capital

Examen de nos flux de trésorerie, de nos liquidités et de nos ressources en capital

6.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars)



Le Groupe d'entreprises dispose de 1 517 millions de dollars de trésorerie et d'équivalents de trésorerie au 29 septembre 2018, soit 14 millions de dollars de plus qu'au 31 décembre 2017, en raison de la hausse des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, contrée en grande partie par les acquisitions nettes de titres et d'immobilisations réalisées au cours des trois premiers trimestres de 2018.

6.2 Activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	29 sept. 2018	30 sept. 2017	Écart	29 sept. 2018	30 sept. 2017	Écart
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	317	238	79	705	469	236

Pour le troisième trimestre et les trois premiers trimestres de 2018, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation dépassent de 79 millions de dollars et de 236 millions de dollars, respectivement, celles des mêmes périodes de 2017. Leur variation positive en 2018 s'explique essentiellement par la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation et le moment du versement hors trésorerie des avantages futurs du personnel (surtout dans le secteur Postes Canada), ces facteurs ayant été contrés en partie par la baisse du résultat et l'augmentation de l'impôt payé.

6.3 Activités d'investissement

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	29 sept. 2018	30 sept. 2017	Écart	29 sept. 2018	30 sept. 2017	Écart
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	(177)	(185)	8	(684)	(127)	(557)

Pour le troisième trimestre de 2018, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement représentent 8 millions de dollars de moins qu'à la même période de 2017, en raison principalement de la réduction des acquisitions nettes de titres, contrebalancée en partie par la hausse des acquisitions d'immobilisations. Pour les trois premiers trimestres de 2018, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement ont augmenté de 557 millions de dollars comparativement à la même période de 2017. La variation s'explique principalement par la baisse du produit de la vente de placements, la hausse des acquisitions d'immobilisations et l'augmentation des créances à long terme, facteurs en partie annulés par la diminution des acquisitions de titres.

Acquisitions d'immobilisations

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	29 sept. 2018	30 sept. 2017	Écart	29 sept. 2018	30 sept. 2017	Écart
Postes Canada	96	65	31	185	127	58
Purolator	11	18	(7)	22	26	(4)
Logistique	11	3	8	24	6	18
Éléments intersectoriels et consolidation	2	(2)	4	2	(5)	7
Groupe d'entreprises de Postes Canada	120	84	36	233	154	79

Les acquisitions d'immobilisations par le Groupe d'entreprises ont augmenté de 36 millions de dollars et de 79 millions de dollars au troisième trimestre et pour les trois premiers trimestres de 2018, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2017, et ce, en raison surtout des dépenses plus élevées qu'a consacrées le secteur Postes Canada à la capacité de son infrastructure en 2018.

6.4 Activités de financement

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	29 sept. 2018	30 sept. 2017	Écart	29 sept. 2018	30 sept. 2017	Écart
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(3)	(4)	1	(9)	(15)	6

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement du troisième trimestre et des trois premiers trimestres de 2018 ont baissé de 1 million de dollars et de 6 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2017, ce qui s'explique surtout par la diminution des paiements au titre des obligations liées à des contrats de location-financement du secteur Purolator.

6.5 Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes

Le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime) a des actifs dont la valeur du marché était de 25 milliards de dollars au 31 décembre 2017, ce qui en fait l'un des plus importants régimes de retraite à entreprise unique au Canada. Les effets du Régime sur les liquidités sont décrits à la section 6.5 – Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes du Rapport de gestion annuel de 2017. Une mise à jour de cette section est fournie ci-dessous.

Dans la décision qu'elle a rendue le 31 mai 2018, l'arbitre dans le dossier de l'équité salariale a indiqué que les factrices et facteurs ruraux et suburbains (Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Factrices et facteurs ruraux et suburbains) effectuent un travail de valeur égale à celui des facteurs des secteurs urbains (Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Exploitation postale urbaine) et que les parties devaient déterminer l'écart salarial entre les groupes et trouver une solution pour le combler. Comme les parties ne sont pas arrivées à s'entendre avant la date butoir du 31 août 2018, les enjeux non résolus ont été soumis à l'arbitrage exécutoire. Le 20 septembre, l'arbitre a rendu sa décision finale. Par conséquent, la Société a comptabilisé une perte résultant de modifications de régimes pour le Régime dans le résultat net de la période de 13 semaines close le 29 septembre 2018.

En vertu de la réglementation de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*, la réduction des paiements de solvabilité est limitée à 15 % des passifs de solvabilité d'un régime. Au-delà de cette limite, Postes Canada, à titre de répondante du Régime, serait tenue d'effectuer des paiements spéciaux pour éliminer tout manque à gagner des actifs sur les passifs, selon les évaluations actuarielles, sur une période de cinq ans en présomption de solvabilité. Postes Canada a fait part de son intention d'obtenir, pour 2018, un allègement à l'égard de ces cotisations spéciales au ministre des Finances et à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité, qui ne s'y sont pas opposés. Postes Canada ne sera pas tenue d'effectuer des paiements spéciaux en 2018 et prévoit qu'elle ne sera pas tenue d'effectuer des paiements spéciaux en 2019, sous réserve que les conditions du marché demeurent constantes. La décision concernant l'équité salariale des FFRS aura une incidence sur la capitalisation du déficit de solvabilité pour les années à venir et nécessitera des paiements en matière d'équité salariale additionnels, sous réserve d'approbation réglementaire.

Le 20 juin 2018, Postes Canada a déposé l'évaluation actuarielle du Régime au 31 décembre 2017 auprès de l'organisme fédéral de réglementation des régimes de retraite, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières. L'évaluation actuarielle au 31 décembre 2017 indique un excédent sur le plan de la continuité de 3 milliards de dollars (selon la méthode de calcul fondée sur la valeur lissée des actifs du Régime) et un déficit de solvabilité devant être capitalisé de 6,4 milliards de dollars (selon le ratio moyen de solvabilité sur trois ans) ou de 5,9 milliards de dollars (selon la valeur marchande des actifs du régime). À la clôture du troisième trimestre de 2018, le déficit de solvabilité (selon la valeur marchande des actifs du Régime) avait diminué et été ramené à un montant estimatif de 4,8 milliards de dollars, surtout en raison d'une augmentation du taux d'actualisation.

Pour le troisième trimestre et les trois premiers trimestres de 2018, les cotisations pour services rendus s'élevaient à 66 millions de dollars et à 190 millions de dollars, respectivement, contre 69 millions de dollars et 196 millions de dollars, respectivement, pour les mêmes périodes de 2017. Les cotisations pour services rendus que versera l'employeur en 2018 sont estimées à 259 millions de dollars.

Postes Canada, à titre de répondante du Régime, comptabilise les profits et pertes de réévaluation, après impôt, dans les autres éléments du résultat global. Pour le troisième trimestre de 2018, les profits de réévaluation, après impôt, s'élevaient à 531 millions de dollars. Pour les trois premiers trimestres de 2018, les profits de réévaluation, après impôt, se chiffrent à 1 161 millions de dollars. Le Régime subit les effets d'une grande volatilité en raison des fluctuations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres changements des hypothèses actuarielles.

6.6 Liquidités et ressources en capital

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada gère un capital composé des éléments suivants : prêts et emprunts, autres passifs non courants et capitaux du Canada. Cet aperçu du capital est utilisé par la direction et pourrait ne pas être comparable aux définitions utilisées par les autres organisations postales ou entreprises publiques. En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont les suivants : assurer des liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses obligations financières et soutenir la réalisation de ses plans d'exploitation et stratégique; et maintenir sa capacité financière et son accès à des facilités de crédit pour financer le développement futur de l'entreprise.

Liquidités

Au cours du troisième trimestre de 2018, les fonds accumulés et les marges de crédit immédiatement accessibles ont fourni les liquidités requises par le Groupe d'entreprises de Postes Canada pour s'acquitter de ses obligations financières et financer ses exigences en matière de capital ainsi que ses besoins d'ordre stratégique. Le secteur Postes Canada détient 2 395 millions de dollars de placements liquides non affectés au 29 septembre 2018 et 100 millions de dollars de marges de crédit, décrites ci-dessous à la section « Accès aux marchés financiers » et établies en vertu de son autorisation d'emprunt à court terme approuvée par le ministre des Finances.

Postes Canada se prévaut du mécanisme de réduction des paiements de solvabilité prévu par la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* et n'effectuera pas de paiements spéciaux en 2018. En outre, la Société prévoit qu'elle ne sera pas tenue d'effectuer des paiements spéciaux en 2019, sous réserve que les conditions du marché demeurent constantes. Par conséquent, Postes Canada estime détenir des liquidités suffisantes et la capacité d'emprunt autorisé nécessaire pour soutenir ses activités pendant au moins les 12 prochains mois.

Les filiales de la Société disposent d'un total de 344 millions de dollars de trésorerie non affectée et des facilités de crédit disponibles de 89 millions de dollars au 29 septembre 2018, ce qui leur assure des liquidités suffisantes pour soutenir leurs activités pendant au moins les 12 prochains mois.

Accès aux marchés financiers

En vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 2009-2010*, qui a reçu la sanction royale le 15 décembre 2009, les emprunts à un autre organisme que le Trésor du gouvernement du Canada sont limités à 2,5 milliards de dollars. Cette limite d'emprunt autorisée comprend un montant maximal de 100 millions de dollars disponible aux fins de gestion de la trésorerie et sous la forme d'emprunts à court terme, décrits ci-dessus à la section « Liquidités ». De plus, conformément à la *Loi sur la Société canadienne des postes*, le secteur Postes Canada peut également emprunter jusqu'à 500 millions de dollars au Trésor du gouvernement du Canada.

Au 29 septembre 2018, les emprunts du secteur Postes Canada et des filiales de la Société se chiffrent respectivement à 997 millions de dollars et 31 millions de dollars. La section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2017 donne des précisions sur les liquidités et l'accès aux marchés financiers.

Dividende

Le 24 septembre 2018, par décret, le classement de la Société canadienne des postes a été changé aux termes de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Conformément au paragraphe 3.3 de la *Loi*, Postes Canada est passée de la partie II à la partie I de l'annexe III de la *Loi*, ce qui l'exempte de l'obligation de soumettre annuellement une proposition de dividende à son actionnaire. Postes Canada n'a pas versé de dividende à son actionnaire depuis 2008. La politique de dividende de la Société est expliquée à la section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2017.

6.7 Risques liés aux instruments financiers

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada utilise un éventail d'instruments financiers pour mener à bien ses activités et ceux-ci sont résumés à la section 6.7 – Risques liés aux instruments financiers du Rapport de gestion annuel de 2017.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison des variations de facteurs de marchés externes, comme les taux d'intérêt, les cours de change et les prix des marchandises. Le secteur Postes Canada a un programme de couverture économique qui sert à réduire son exposition aux risques liés aux soldes en monnaies étrangères et aux ventes libellées en droits de tirage spéciaux prévues. Ces contrats à terme n'ont pas été désignés en tant qu'instruments de couverture aux fins de comptabilité. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de marché au cours du troisième trimestre de 2018. D'autres renseignements sur le risque de change sont donnés à la note 13 – Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 29 septembre 2018 et à la note 19 – Instruments financiers et gestion des risques afférente aux états financiers consolidés de 2017.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière dû à l'incapacité de la contrepartie à respecter ses obligations contractuelles. Le risque de crédit découle des placements dans des sociétés et des institutions financières, ainsi que du crédit consenti aux clients grossistes et commerciaux, notamment les créances impayées. Les ventes aux consommateurs sont réglées en argent comptant ou à l'aide de cartes de crédit reconnues. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de crédit au cours du troisième trimestre de 2018. D'autres renseignements sur le risque de crédit sont donnés à la note 19 – Instruments financiers et gestion des risques afférente aux états financiers consolidés de 2017.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que court le Groupe d'entreprises de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le risque de liquidité est géré en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, en maintenant des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de liquidité au cours du troisième trimestre de 2018. D'autres renseignements sur le risque de liquidité sont donnés à la note 13 – Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 29 septembre 2018 et à la note 19 – Instruments financiers et gestion des risques afférente aux états financiers consolidés de 2017.

6.8 Obligations contractuelles et engagements

Les obligations contractuelles et les engagements sont expliqués à la section 6.8 – Obligations contractuelles et engagements du Rapport de gestion annuel de 2017. Aucun changement important en ce qui a trait aux obligations contractuelles et aux engagements n'est survenu au cours du troisième trimestre de 2018.

6.9 Transactions avec des parties liées

La Société réalise différentes transactions avec des parties liées, tant dans le cours normal de ses activités que dans le but d'appuyer les politiques publiques du gouvernement du Canada. Ces transactions ne diffèrent pas de façon importante de celles décrites à la section 6.9 – Transactions avec des parties liées du Rapport de gestion annuel de 2017. D'autres renseignements à ce sujet sont donnés à la note 16 – Transactions avec des parties liées afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 29 septembre 2018 et à la note 24 – Transactions avec des parties liées afférente aux états financiers consolidés de 2017.

6.10 Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont décrits à la note 12 – Passifs éventuels afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 29 septembre 2018 et à la note 16 – Passifs éventuels afférente aux états financiers consolidés de 2017.

7 Évolution de la situation financière

Examen des changements importants en matière d'actifs et de passifs entre le 29 septembre 2018 et le 31 décembre 2017

(en millions de dollars)

ACTIF	29 sept. 2018	31 déc. 2017 ¹	Écart ¹	% ¹	Explication
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 517	1 503	14	0,9	Consulter la section 6 – Liquidités et ressources en capital à la page 12.
Titres négociables	1 222	821	401	48,8	L'écart est principalement attribuable au moment de l'acquisition de placements à court terme.
Clients et autres débiteurs	854	946	(92)	(9,8)	L'écart est principalement attribuable à la baisse des comptes clients et des créances liées aux règlements internationaux pour le secteur Postes Canada.
Autres actifs	167	126	41	33,0	L'écart est principalement attribuable à la hausse des acomptes provisionnels de 2018 pour le secteur Postes Canada.
Total des actifs courants	3 760	3 396	364	10,7	
Immobilisations corporelles	2 649	2 627	22	0,8	L'écart est principalement attribuable au fait que les acquisitions dépassent l'amortissement pour le secteur Postes Canada.
Immobilisations incorporelles	107	119	(12)	(10,7)	Il n'y a aucun écart important.
Titres réservés	519	526	(7)	(1,3)	Il n'y a aucun écart important.
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	131	116	15	13,2	Il n'y a aucun écart important.
Actifs d'impôt différé	1 223	1 568	(345)	(22,0)	L'écart est principalement attribuable à la diminution des différences temporaires liées au Régime de pension agréé et aux autres avantages postérieurs à l'emploi de Postes Canada.
Écart d'acquisition	130	130	–	–	Il n'y a aucun écart.
Autres actifs	51	7	44	–	L'écart est principalement attribuable à une créance à long terme découlant d'un changement dans le calendrier de paiement des employés représentés par le STTP.
Total des actifs non courants	4 810	5 093	(283)	(5,6)	
Total des actifs	8 570	8 489	81	1,0	

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

(en millions de dollars)

PASSIF	29 sept. 2018	31 déc. 2017 ¹	Écart ¹	% ¹	Explication
Fournisseurs et autres créditeurs	529	583	(54)	(9,4)	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des charges pendant la période de pointe au dernier trimestre de 2017.
Salaires et avantages à payer et provisions connexes	842	600	242	40,1	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des salaires à payer pour le secteur Postes Canada découlant de la décision de l'arbitre concernant l'équité salariale du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS).
Provisions	99	77	22	28,9	L'écart est principalement attribuable à un accroissement de la provision pour les griefs et des autres provisions du secteur Postes Canada.
Impôts à payer	6	38	(32)	(83,6)	L'écart est principalement attribuable au paiement d'une charge d'impôt pour le secteur Postes Canada.
Produits reportés	130	138	(8)	(5,4)	Il n'y a aucun écart important.
Prêts et emprunts	12	13	(1)	(3,7)	Il n'y a aucun écart important.
Passifs au titre des autres avantages à long terme	64	63	1	2,1	Il n'y a aucun écart important.
Total des passifs courants	1 682	1 512	170	11,2	
Prêts et emprunts	1 016	1 025	(9)	(0,9)	Il n'y a aucun écart important.
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	4 947	6 297	(1 350)	(21,4)	L'écart est principalement attribuable aux profits de réévaluation découlant de l'augmentation des taux d'actualisation et aux rendements favorables des placements, en partie annulés par les modifications des régimes liées à la décision relative à l'équité salariale du STTP-FFRS.
Autres passifs	26	25	1	0,1	Il n'y a aucun écart important.
Total des passifs non courants	5 989	7 347	(1 358)	(18,5)	
Total des passifs	7 671	8 859	(1 188)	(13,4)	
CAPITAUX PROPRES					
Capital d'apport	1 155	1 155	–	–	Il n'y a aucun écart.
Cumul des autres éléments du résultat global	38	54	(16)	(29,0)	Il n'y a aucun écart important.
Déficit accumulé	(336)	(1 611)	1 275	79,1	L'écart est principalement attribuable aux profits de réévaluation du secteur Postes Canada.
Capitaux du Canada	857	(402)	1 259	–	
Participations ne donnant pas le contrôle	42	32	10	31,9	
Total des capitaux propres	899	(370)	1 269	–	
Total des passifs et des capitaux propres	8 570	8 489	81	1,0	

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

8 Revue des activités d'exploitation

Examen détaillé de notre rendement financier

8.1 Résumé des résultats trimestriels

Résultats consolidés par trimestre

Le tableau suivant illustre les résultats consolidés du Groupe d'entreprises pour les huit derniers trimestres. Les volumes ont toujours varié au cours d'un même exercice, les pics de demande de services ayant lieu pendant la période des Fêtes, au quatrième trimestre. Les volumes baissent généralement dans les trimestres qui suivent, les creux se produisant pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les coûts fixes importants du Groupe d'entreprises ne varient pas à court terme en raison de ces fluctuations de la demande relative à ses services. Le nombre de jours ouvrables (ou commerciaux) et de journées payées, nombre qui peut varier d'un trimestre à l'autre, peut également influencer sur les résultats trimestriels. Des jours ouvrables de plus ont pour effet de faire monter les produits alors que plus de journées payées augmentent les charges d'exploitation. Le troisième trimestre et les trois premiers trimestres de 2018 comptent le même nombre de jours ouvrables ou journées payées que les périodes correspondantes de 2017.

(en millions de dollars)	T3 2018	T2 2018	T1 2018	T4 2017 ¹	T3 2017 ¹	T2 2017 ¹	T1 2017 ¹	T4 2016
Produits d'exploitation	2 063	2 142	2 162	2 287	1 931	2 029	2 071	2 128
Charges d'exploitation	2 121	2 325	2 061	2 186	1 948	1 955	1 997	2 024
Résultat d'exploitation	(58)	(183)	101	101	(17)	74	74	104
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	12	(7)	(5)	(8)	(6)	(7)	(6)	(9)
Résultat avant impôt	(46)	(190)	96	93	(23)	67	68	95
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(10)	(44)	22	31	(10)	15	20	19
Résultat net	(36)	(146)	74	62	(13)	52	48	76

8.2 Résultats d'exploitation consolidés

Résultats consolidés du troisième trimestre et des trois premiers trimestres de 2018

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les			
	29 sept. 2018	30 sept. 2017 ¹	Écart ¹	% ¹	29 sept. 2018	30 sept. 2017 ¹	Écart ¹	% ¹
Produits d'exploitation	2 063	1 931	132	6,8	6 367	6 031	336	5,6
Charges d'exploitation	2 121	1 948	173	8,8	6 507	5 900	607	10,3
Résultat d'exploitation	(58)	(17)	(41)	-	(140)	131	(271)	-
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	12	(6)	18	-	-	(19)	19	-
Résultat avant impôt	(46)	(23)	(23)	-	(140)	112	(252)	-
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(10)	(10)	-	-	(32)	25	(57)	-
Résultat net	(36)	(13)	(23)	-	(108)	87	(195)	-
Autres éléments du résultat global	612	1 078	(466)	-	1 377	173	1 204	-
Résultat global	576	1 065	(489)	-	1 269	260	1 009	-

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada enregistre une perte avant impôt de 46 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2018, comparativement à une perte avant impôt de 23 millions de dollars¹ pour le troisième trimestre de 2017. Pour les trois premiers trimestres de 2018, la perte avant impôt s'établit à 140 millions de dollars, contre un bénéfice avant impôt de 112 millions de dollars¹ pour les trois premiers trimestres de 2017. La détérioration du résultat avant impôt en 2018 est essentiellement imputable au secteur Postes Canada. Les détails sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

Produits d'exploitation consolidés

Pour le troisième trimestre et les trois premiers trimestres de 2018, les produits d'exploitation ont augmenté de 132 millions de dollars¹ et de 336 millions de dollars¹, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2017, cette hausse provenant de la croissance des secteurs Postes Canada et Purolator. Pour le secteur Postes Canada, l'essor du secteur Colis a été contré par l'érosion des volumes du service Poste-lettres^{MC}. Les détails des produits sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

Charges d'exploitation consolidées

Comparativement aux mêmes périodes de 2017, les charges d'exploitation du troisième trimestre de 2018 ont augmenté de 173 millions de dollars¹, et celles des trois premiers trimestres de 2018, de 607 millions de dollars¹. Ces hausses s'expliquent essentiellement par l'augmentation des coûts liés à la décision rendue par l'arbitre dans le dossier de l'équité salariale concernant les employés représentés par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS) du secteur Postes Canada, ainsi que par l'accroissement des volumes, les pressions inflationnistes et l'augmentation du prix du carburant des secteurs Postes Canada et Purolator. Les détails sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

Charge d'impôt sur le résultat consolidé

Le produit d'impôt sur le résultat consolidé de 10 millions de dollars inscrit au troisième trimestre de 2018 concorde avec celui du même trimestre de 2017, malgré une baisse du résultat avant impôt. Cette situation est attribuable à une diminution imprévue du bénéfice annuel imposable pour le secteur Postes Canada à l'exercice précédent. Pour les trois premiers trimestres de 2018, la charge d'impôt a diminué de 57 millions de dollars¹ comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse du résultat avant impôt du secteur Postes Canada.

Autres éléments du résultat global consolidé

Les autres éléments du résultat global consolidé du troisième trimestre et des trois premiers trimestres de 2018 se chiffrent à 612 millions de dollars et à 1 377 millions de dollars, respectivement. Pour le troisième trimestre et les trois premiers trimestres, les principaux facteurs à l'origine de ce montant sont la comptabilisation de profits de réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi découlant de l'augmentation des taux d'actualisation comparativement aux périodes correspondantes de 2017. L'instabilité due aux fluctuations des rendements des placements des régimes de retraite et aux changements apportés aux taux d'actualisation utilisés pour évaluer ces régimes continue d'avoir des répercussions sur les autres éléments du résultat global du Groupe d'entreprises.

8.3 Résultats d'exploitation par secteur

Résultats par secteur – Résultat avant impôt

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les			
	29 sept. 2018	30 sept. 2017 ¹	Écart ¹	% ¹	29 sept. 2018	30 sept. 2017 ¹	Écart ¹	% ¹
Postes Canada	(94)	(64)	(30)	(48,6)	(266)	13	(279)	–
Purolator	42	36	6	20,5	108	85	23	28,3
Logistique	6	6	–	(2,8)	16	15	1	4,5
Autre	–	(1)	1	(9,1)	2	(1)	3	–
Groupe d'entreprises de Postes Canada	(46)	(23)	(23)	–	(140)	112	(252)	–

Les détails des résultats d'exploitation sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

8.4 Secteur Postes Canada

Le secteur Postes Canada inscrit une perte avant impôt de 94 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, comparativement à une perte de 64 millions de dollars¹ pour le troisième trimestre de 2017. Pour les trois premiers trimestres de 2018, la perte avant impôt s'établit à 266 millions de dollars, contre un bénéfice avant impôt de 13 millions de dollars¹ pour la même période de 2017.

Résultats de Postes Canada pour le troisième trimestre et les trois premiers trimestres de 2018

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les			
	29 sept. 2018	30 sept. 2017 ¹	Écart ¹	% ¹	29 sept. 2018	30 sept. 2017 ¹	Écart ¹	% ¹
Produits d'exploitation	1 561	1 487	74	5,0	4 904	4 709	195	4,1
Charges d'exploitation	1 668	1 545	123	7,9	5 171	4 678	493	10,5
Résultat d'exploitation	(107)	(58)	(49)	83,2	(267)	31	(298)	-
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	13	(6)	19	-	1	(18)	19	-
Résultat avant impôt	(94)	(64)	(30)	48,6	(266)	13	(279)	-
Produit d'impôt sur le résultat	(23)	(20)	(3)	22,3	(65)	(2)	(63)	-
Résultat net	(71)	(44)	(27)	60,0	(201)	15	(216)	-

La décision relative à l'équité salariale pour les employés représentés par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS) est l'élément qui a le plus contribué aux résultats du secteur en 2018. La Société estime que le cumul des coûts associés à la décision atteindra quelque 550 millions de dollars d'ici la fin de 2018, dont une tranche estimée de 420 millions de dollars aura été comptabilisée pour l'exercice 2018. L'incidence annualisée de la décision sur l'équité salariale pour les exercices à venir représente une hausse estimative des coûts de 140 millions de dollars par année. Exclusion faite des montants des exercices précédents liés à l'équité salariale du STTP-FFRS, la Société aurait comptabilisé un léger bénéfice avant impôt pour les trois premiers trimestres de 2018.

Produits d'exploitation

Pour le troisième trimestre de 2018, le secteur Postes Canada enregistre des produits d'exploitation de 1 561 millions de dollars, affichant ainsi une hausse de 74 millions de dollars¹, ou 5,0 %, par rapport à la même période de 2017. Pour les trois premiers trimestres de 2018, le secteur Postes Canada dégage des produits d'exploitation de 4 904 millions de dollars, soit une hausse de 195 millions de dollars¹, ou 4,1 %, par rapport à la même période de 2017. Ces augmentations résultent surtout de la hausse continue des produits du secteur Colis en 2018, comparativement aux périodes correspondantes de 2017, en partie contrebalancée par l'érosion des volumes du service Poste-lettres. Les négociations avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes et le risque d'un arrêt de travail ont eu une incidence négligeable sur les produits du secteur Postes Canada pour le troisième trimestre de 2018.

Produits trimestriels par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les			
	29 sept. 2018	30 sept. 2017 ¹	Écart ¹	% ^{1,2}	29 sept. 2018	30 sept. 2017 ¹	Écart ¹	% ¹
Courrier transactionnel	646	670	(24)	(3,6)	2 115	2 218	(103)	(4,6)
Colis	597	491	106	21,2	1 797	1 475	322	21,8
Marketing direct	261	266	(5)	(1,9)	817	826	(9)	(1,1)
Autres produits	57	60	(3)	(1,9)	175	190	(15)	(7,6)
Total	1 561	1 487	74	5,0	4 904	4 709	195	4,1

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

Courrier transactionnel

Les produits générés par le secteur d'activité Courrier transactionnel au troisième trimestre de 2018, lesquels se chiffrent à 646 millions de dollars, englobent les trois catégories de produits suivantes : Poste-lettres du régime intérieur (608 millions de dollars), Poste aux lettres de départ (20 millions de dollars) et Poste aux lettres d'arrivée (18 millions de dollars).

Au troisième trimestre de 2018, les produits du secteur Courrier transactionnel ont reculé de 24 millions de dollars¹, ou 3,6 %, et ses volumes ont diminué de 35 millions d'articles, ou 4,6 %, par rapport à la même période de 2017. En ce qui concerne le service Poste-lettres du régime intérieur, à savoir la plus importante catégorie, les produits ont reculé de 6 millions de dollars¹, ou 1,0 %, et ses volumes ont diminué de 20 millions d'articles, ou 2,8 %.

Pour les 3 premiers trimestres de 2018, les produits du secteur Courrier transactionnel ont diminué de 103 millions de dollars¹, ou 4,6 %, et ses volumes ont baissé de 119 millions d'articles, ou 4,9 %, par rapport à la même période de 2017. En ce qui concerne le service Poste-lettres du régime intérieur, les produits ont reculé de 40 millions de dollars¹, ou 2,0 %, et ses volumes ont diminué de 76 millions d'articles, ou 3,3 %.

Le déclin des volumes est principalement attribuable à l'érosion continue que cause la substitution électronique. La demande de services postaux baisse toujours de manière continue à cause de l'utilisation croissante des solutions de rechange numériques par les ménages et les entreprises, des initiatives instaurées par certains de nos plus grands clients imposant des frais pour les documents papier ainsi que de l'environnement hautement concurrentiel.

Colis

Les produits générés par le secteur Colis, lesquels se chiffrent à 597 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, englobent les quatre catégories de produits suivantes : colis du régime intérieur (446 millions de dollars), colis de départ (55 millions de dollars), colis d'arrivée (87 millions de dollars) et autres (9 millions de dollars).

Les produits du troisième trimestre du secteur Colis affichent une hausse de 106 millions de dollars¹, ou 21,2 %, et ses volumes ont augmenté de 14 millions d'articles, ou 23,3 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. En ce qui concerne les colis du régime intérieur, catégorie qui est la plus importante, la croissance s'est poursuivie, les produits ayant progressé de 92 millions de dollars¹, ou 25,7 %, et les volumes ayant augmenté de 7 millions d'articles, ou 18,1 %.

Les produits des trois premiers trimestres de 2018 du secteur Colis affichent une hausse de 322 millions de dollars¹, ou 21,8 %, et ses volumes ont augmenté de 44 millions d'articles, ou 26,7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. En ce qui concerne les colis du régime intérieur, les produits ont progressé de 249 millions de dollars¹, ou 23,2 %, et les volumes ont augmenté de 19 millions d'articles, ou 16,6 %.

La hausse des produits et des volumes provient de l'excellent rendement réalisé auprès de nos principaux clients commerciaux et de notre remarquable performance sur le plan de la livraison. Elle reflète l'essor du marché de l'expédition des commandes du cybercommerce dans le segment entreprise à consommateur, les consommateurs faisant de plus en plus d'achats en ligne. De plus, les colis d'arrivée ont connu une certaine migration en provenance du service Poste aux lettres d'arrivée du secteur Courrier transactionnel en raison de modifications apportées aux procédures de dépôt pour le régime international.

Marketing direct

Les produits générés par le secteur d'activité Marketing direct, lesquels s'établissent à 261 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, englobent les quatre catégories de produits suivantes : Courrier personnalisé de Postes Canada^{MC} (123 millions de dollars), Courrier de quartier de Postes Canada^{MC} (96 millions de dollars), Poste-publications^{MC} (34 millions de dollars) et Correspondance-réponse d'affaires^{MC} et autre courrier (8 millions de dollars).

Pour le troisième trimestre de 2018, les produits du secteur Marketing direct enregistrent une légère baisse de 5 millions de dollars¹, ou 1,9 %, et les volumes affichent une diminution de 44 millions d'articles, ou 3,9 %, par rapport à la période correspondante de 2017. Les produits du service Courrier de quartier^{MC}, catégorie la plus importante en matière de volume, ont légèrement diminué, soit de 4 millions de dollars¹, ou 3,8 %, et les volumes ont reculé de 36 millions d'articles, ou 4,2 %, par rapport à la période correspondante de 2017. Les produits du service Courrier personnalisé^{MC} sont restés relativement stables (augmentation de 1 million de dollars¹) et ses volumes ont légèrement baissé, soit de 4 millions d'articles, ou 2,1 %, par rapport au troisième trimestre de 2017.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

Pour les trois premiers trimestres de 2018, les produits du secteur Marketing direct enregistrent une baisse de 9 millions de dollars¹, ou 1,1 %, et les volumes affichent un recul de 54 millions d'articles, ou 1,5 %, par rapport à la période correspondante de 2017. Les produits du service Courrier de quartier sont restés stables par rapport à la période correspondante de 2017, tandis que ses volumes ont diminué de 16 millions d'articles, ou 0,6 %. Les produits et les volumes du service Courrier personnalisé ont baissé de 3 millions de dollars¹, ou 1,0 %, et de 24 millions d'articles, ou 3,5 %, respectivement, par rapport aux trois premiers trimestres de 2017.

Les baisses subies par le service Courrier personnalisé proviennent du fait que les clients commerciaux, surtout ceux des secteurs des services financiers, de la vente au détail et des télécommunications, réduisent leurs dépenses de marketing et en redirigent une partie vers d'autres médias.

Les produits du service Poste-publications du troisième trimestre et des trois premiers trimestres de 2018 ont baissé de 3 millions de dollars¹ et de 7 millions de dollars¹, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2017. Les volumes du troisième trimestre et des trois premiers trimestres de 2018 ont diminué de 4 millions d'articles et de 14 millions d'articles, respectivement, soit une baisse de 7,8 % pour chacune des deux périodes par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent. Ces diminutions sont imputables à la baisse du courrier lié aux abonnements à des publications.

Autres produits

Les autres produits se chiffrent à 57 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en baisse de 3 millions de dollars¹, ou 1,9 %, par rapport à ce qu'ils étaient un an plus tôt, baisse qui découle surtout d'une perte de change et de la diminution des produits et services aux consommateurs. À la clôture des trois premiers trimestres de 2018, les produits se chiffrent à 175 millions de dollars, soit une baisse de 15 millions de dollars¹, ou 7,6 %, par rapport à la même période de 2017. Cette baisse est attribuable à une réduction des ventes des produits et services aux consommateurs et aux fluctuations du change.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du secteur Postes Canada se chiffrent à 1 668 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, ce qui représente une hausse de 123 millions de dollars¹, ou 7,9 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les trois premiers trimestres de 2018, les charges d'exploitation s'établissent à 5 171 millions de dollars, soit une hausse de 493 millions de dollars¹, ou 10,5 %, par rapport à la période correspondante de 2017. Comparativement aux mêmes périodes de 2017, ces hausses sont surtout imputables à l'accroissement des charges liées à la main-d'œuvre et de la charge au titre des avantages du personnel découlant de la décision rendue par l'arbitre relativement à l'équité salariale du STTP-FFRS.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les			
	29 sept. 2018	30 sept. 2017 ¹	Écart ¹	% ¹	29 sept. 2018	30 sept. 2017 ¹	Écart ¹	% ¹
Main-d'œuvre	869	778	91	11,7	2 533	2 343	190	8,1
Avantages du personnel	325	324	1	0,2	1 160	952	208	21,9
Total de la main-d'œuvre et des avantages du personnel	1 194	1 102	92	8,3	3 693	3 295	398	12,1
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	231	213	18	7,6	724	682	42	5,9
Immobilier, installations et entretien	60	57	3	5,8	192	184	8	4,2
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	122	109	13	11,9	378	330	48	14,5
Total des autres charges d'exploitation	413	379	34	8,5	1 294	1 196	98	8,0
Amortissement	61	64	(3)	(3,2)	184	187	(3)	(1,0)
Total	1 668	1 545	123	7,9	5 171	4 678	493	10,5

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

Main-d'œuvre

Les charges liées à la main-d'œuvre ont augmenté de 91 millions de dollars, ou 11,7 %, au troisième trimestre de 2018 et de 190 millions de dollars, ou 8,1 %, pour les trois premiers trimestres de 2018 comparativement aux mêmes périodes de 2017. Cette variation est principalement imputable à la décision rendue par l'arbitre dans le dossier de l'équité salariale concernant les employés représentés par le STTP-FFRS, ainsi qu'à l'essor soutenu du secteur Colis et à l'inflation.

Avantages du personnel

La charge au titre des avantages du personnel est restée relativement stable pour le troisième trimestre de 2018 par rapport à la même période de 2017, car l'incidence de la décision concernant l'équité salariale sur les avantages du personnel a essentiellement été comptabilisée au deuxième trimestre de 2018. Pour les trois premiers trimestres de 2018, la charge au titre des avantages du personnel a augmenté de 208 millions de dollars, ou 21,9 %, par rapport à la période correspondante de 2017. L'augmentation résulte principalement des modifications de régimes faisant suite à la décision rendue dans le dossier de l'équité salariale et de la diminution du taux d'actualisation de 2017, facteurs compensés en partie par les rendements positifs des actifs en 2017, ces deux éléments ayant servi à calculer les coûts des régimes d'avantages en 2018.

Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre

Les charges liées aux services de levée, de traitement et de livraison offerts en sous-traitance du troisième trimestre et des trois premiers trimestres de 2018 dépassent de 18 millions de dollars¹, ou 7,6 %, et de 42 millions de dollars¹, ou 5,9 %, respectivement, celles des mêmes périodes de 2017, surtout en raison de la hausse des charges de transport, des coûts du carburant et des dépenses liées aux véhicules motorisés.

Immobilier, installations et entretien

Les charges liées aux installations ont légèrement augmenté, soit de 3 millions de dollars¹, ou 5,8 %, au troisième trimestre de 2018 et de 8 millions de dollars¹, ou 4,2 %, pour les trois premiers trimestres de 2018 par rapport aux périodes correspondantes de 2017, en raison surtout de l'augmentation des coûts de réparation et d'entretien des immeubles au troisième trimestre de 2018.

Frais de vente, frais administratifs et autres coûts

Au troisième trimestre et pour les trois premiers trimestres de 2018, les frais de vente, frais administratifs et autres coûts ont augmenté de 13 millions de dollars, soit 11,9 %, et de 48 millions de dollars, ou 14,5 %, respectivement, par rapport aux mêmes périodes de 2017, et ce, principalement du fait des coûts associés à la remise en état des emplacements de boîtes postales communautaires et des taxes relatives à l'acheminement continu de marchandises d'arrivée.

Amortissement

Les charges d'amortissement se chiffrent à 61 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 et à 184 millions de dollars pour les trois premiers trimestres de 2018. Ces montants se rapprochent de ceux enregistrés un an plus tôt.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

8.5 Secteur Purolator

Le secteur Purolator dégage un résultat net de 31 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, ce qui constitue une amélioration de 3 millions de dollars¹, ou 19,9 %, comparativement à la même période de 2017. Pour les trois premiers trimestres de 2018, le secteur Purolator inscrit un résultat net de 80 millions de dollars, soit une augmentation de 18 millions de dollars¹ comparativement à la même période de 2017.

Résultats de Purolator pour le troisième trimestre et les trois premiers trimestres de 2018

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les			
	29 sept. 2018	30 sept. 2017 ¹	Écart ¹	% ¹	29 sept. 2018	30 sept. 2017 ¹	Écart ¹	% ¹
Produits d'exploitation	449	399	50	12,6	1 319	1 189	130	10,9
Charges d'exploitation	406	363	43	11,5	1 210	1 103	107	9,6
Résultat d'exploitation	43	36	7	23,1	109	86	23	27,8
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(1)	–	(1)	–	(1)	(1)	–	1,8
Résultat avant impôt	42	36	6	20,5	108	85	23	28,3
Charge d'impôt sur le résultat	11	8	3	22,2	28	23	5	24,8
Résultat net	31	28	3	19,9	80	62	18	29,5

Produits d'exploitation

Purolator enregistre des produits d'exploitation de 449 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, ce qui représente une hausse de 50 millions de dollars¹, ou 12,6 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les trois premiers trimestres de 2018, les produits se chiffrent à 1 319 millions de dollars, soit une augmentation de 130 millions de dollars¹, ou 10,9 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique surtout par l'accroissement des volumes provenant des clients actuels ainsi que des nouveaux clients.

Charges d'exploitation

Total des charges liées à la main-d'œuvre

Le total des charges liées à la main-d'œuvre se situe à 200 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, ce qui représente une augmentation de 13 millions de dollars, ou 7,1 %, comparativement à la période correspondante de 2017. Pour les trois premiers trimestres de 2018, les charges liées à la main-d'œuvre se chiffrent à 604 millions de dollars, soit 32 millions de dollars, ou 5,5 %, de plus qu'à la même période de 2017. Ces augmentations sont imputables à l'essor des activités.

Total des charges non liées à la main-d'œuvre

Le total des charges non liées à la main-d'œuvre s'établit à 206 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, ce qui représente une hausse de 30 millions de dollars¹, soit 16,3 %, comparativement à la même période de 2017. Pour les trois premiers trimestres de 2018, les charges non liées à la main-d'œuvre se chiffrent à 606 millions de dollars¹, ce qui représente une hausse de 75 millions de dollars¹, soit 13,9 %, comparativement à la même période de 2017. Ces hausses s'expliquent surtout par la croissance des activités et l'augmentation des coûts du carburant.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

8.6 Secteur Logistique

Le secteur Logistique comporte les résultats financiers de SCI. L'apport du secteur Logistique au résultat net consolidé du troisième trimestre de 2018 se chiffre à 5 millions de dollars. Pour les trois premiers trimestres de 2018, le secteur Logistique enregistre un résultat net de 12 millions de dollars, soit une hausse de 4,4 %¹ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultats du secteur Logistique pour le troisième trimestre et les trois premiers trimestres de 2018

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 39 semaines closes les			
	29 sept. 2018	30 sept. 2017 ¹	Écart ¹	% ¹	29 sept. 2018	30 sept. 2017 ¹	Écart ¹	% ¹
Produits d'exploitation	82	69	13	19,7	228	199	29	14,7
Charges d'exploitation	76	63	13	22,0	212	184	28	15,7
Résultat d'exploitation	6	6	-	(5,7)	16	15	1	2,6
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	6	6	-	(2,8)	16	15	1	4,5
Charge d'impôt sur le résultat	1	2	(1)	(2,8)	4	4	-	4,6
Résultat net	5	4	1	(2,8)	12	11	1	4,4

Produits d'exploitation

SCI inscrit des produits d'exploitation de 82 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 13 millions de dollars¹, ou 19,7 %¹, par rapport à la période correspondante de 2017. Pour les trois premiers trimestres de 2018, les produits se chiffrent à 228 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 29 millions de dollars¹, ou 14,7 %¹, par rapport à la période correspondante de 2017. Ces hausses résultent principalement de l'accroissement des volumes et des nouveaux clients.

Charges d'exploitation

Total des charges liées à la main-d'œuvre

Le total des charges liées à la main-d'œuvre se chiffre à 40 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, dépassant ainsi de 7 millions de dollars, soit 24,8 %, celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les trois premiers trimestres de 2018, le total des charges liées à la main-d'œuvre s'établit à 114 millions de dollars, soit 17 millions de dollars, ou 17,8 %, de plus que celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Les augmentations proviennent surtout de la croissance des volumes et des nouveaux clients.

Total des charges non liées à la main-d'œuvre

Le total des charges non liées à la main-d'œuvre se situe à 36 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, ce qui correspond à une augmentation de 6 millions de dollars¹, soit 18,9 %¹, comparativement au même trimestre de 2017. Pour les trois premiers trimestres de 2018, le total des charges non liées à la main-d'œuvre se chiffre à 98 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 11 millions de dollars¹, soit 13,4 %¹, comparativement au même trimestre de 2017. Ces augmentations résultent surtout de l'essor provenant des clients actuels ainsi que des nouveaux clients.

1. Les montants pour l'exercice 2017 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. D'autres renseignements sont donnés à la section 9.2 – Prises de position en comptabilité du présent rapport de gestion et à la note 3 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers connexes.

8.7 Résultats consolidés par rapport au plan

Bien qu'un plan d'entreprise provisoire ait été présenté à la ministre responsable de la Société canadienne des postes pour 2018 à 2022, celui-ci n'a pas été soumis à l'approbation du gouverneur en conseil étant donné l'examen de Postes Canada que le gouvernement du Canada menait alors. Le 6 novembre 2018, nous avons soumis le plan d'entreprise pour 2019-2023. À compter de 2019, nous présenterons notre rendement par rapport au plan d'entreprise approuvé dans nos rapports trimestriels et annuels. Toute approbation devant encore être obtenue pour le plan d'entreprise de 2018-2022 sera traitée dans le contexte de l'examen du plan d'entreprise de 2019-2023 par le Conseil du Trésor.

9 Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables

Examen des estimations comptables critiques et des changements de méthodes comptables en 2018 et dans les exercices ultérieurs

9.1 Estimations comptables critiques et incertitudes relatives aux estimations

L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans ces états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, estimations et hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, estimations et hypothèses ainsi que d'autres estimations et hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures.

Les estimations comptables critiques du Groupe d'entreprises demeurent essentiellement inchangées par rapport à celles de l'exercice précédent. D'autres renseignements sur ces estimations sont présentés dans le Rapport de gestion annuel de 2017 et à la note 4 – Estimations et jugements comptables critiques afférente aux états financiers consolidés de 2017, qui figurent tous deux dans le *Rapport annuel 2017 de la Société canadienne des postes*.

9.2 Prises de position en comptabilité

a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations adoptées

L'International Accounting Standards Board (IASB) et l'IFRS Interpretations Committee ont publié des prises de position dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les normes décrites ci-après ont été adoptées par le Groupe d'entreprises le 1^{er} janvier 2018.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (IFRS 15) • L'IASB a publié l'IFRS 15, qui fournit un cadre remplaçant les lignes directrices existantes sur la comptabilisation des produits contenues dans les IFRS. La norme contient un seul modèle visant les contrats avec les clients et deux approches de comptabilisation des produits, soit à un moment précis ou de manière continue. Le modèle comporte une analyse en cinq étapes des transactions, en fonction des contrats, afin de déterminer si des produits doivent être comptabilisés, le montant concerné et le moment de la comptabilisation. La norme établit de nouvelles estimations et des seuils relatifs au jugement, qui affectent le montant ou la date de comptabilisation des produits. L'IFRS 15 a été appliquée rétrospectivement aux présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément aux dispositions transitoires. Comme celles-ci l'exigent, une explication est fournie ci-après pour chaque poste des états financiers de la période comparative dont le montant a été touché par le retraitement.

L'IFRS 15 stipule que les coûts marginaux d'obtention de contrats générateurs de produits doivent être inscrits à l'actif et inscrits en charges au moment de la comptabilisation des produits connexes. Le Groupe d'entreprises a déterminé que certains frais et droits payés à ses revendeurs étaient des coûts de contrats. Compte tenu de la courte durée du cycle de livraison, cette période est inférieure à un an et satisfait donc aux critères d'application d'une mesure de simplification permettant de passer ces coûts en charges directement dans les coûts d'exploitation, plutôt que de les inscrire à l'actif d'abord. De plus, certains de ces coûts de contrats, qui étaient auparavant portés en diminution des produits, ont été reclassés dans les charges d'exploitation, puisque le Groupe d'entreprises est considéré comme agissant pour son propre compte dans ces transactions. Par conséquent, les produits et les charges d'exploitation ont augmenté respectivement de 18 millions de dollars et de 59 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 30 septembre 2017, ce qui n'a eu aucune répercussion sur le résultat net.

Par ailleurs, l'IFRS 15 fournit des indications plus claires quant à la façon d'évaluer le degré d'avancement d'un contrat. Dans le cas d'un service offert au besoin pendant la durée d'un contrat tel le réacheminement du courrier, dont le client tire des avantages sur toute la durée du contrat, le Groupe d'entreprises a déterminé qu'il était pertinent d'avoir recours à une méthode d'évaluation fondée sur le temps écoulé. Par conséquent, les actifs d'impôt différé, les produits différés et le déficit accumulé ont augmenté respectivement de 7 millions de dollars, de 28 millions de dollars et de 21 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 1^{er} janvier 2017 et ont augmenté respectivement de 8 millions de dollars, de 30 millions de dollars et de 22 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 31 décembre 2017. Les produits ont respectivement diminué de 2 millions de dollars et de 3 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 30 septembre 2017. En outre, la charge d'impôt sur le résultat a inscrit une baisse de 1 million de dollars comparativement aux montants présentés pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 30 septembre 2017.

De plus, aux termes de l'IFRS 15, la comptabilisation des produits doit se faire au fur et à mesure du transfert du contrôle au client, plutôt qu'à un moment précis, ce qui a pour effet de devancer la comptabilisation des produits tirés de la livraison d'articles Poste-lettres^{MC}, de marketing direct et de colis. En conséquence, les actifs d'impôt différé, les produits différés et le déficit accumulé ont diminué respectivement de 1 million de dollars, de 2 millions de dollars et de 1 million de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 1^{er} janvier 2017 et ont diminué respectivement de 2 millions de dollars, de 6 millions de dollars et de 6 millions de dollars, tandis que les clients et autres débiteurs ont augmenté de 2 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 31 décembre 2017. Les produits et la charge d'impôt sur le résultat ont augmenté respectivement de 4 millions de dollars et de 1 million de dollars par rapport aux montants présentés précédemment pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 30 septembre 2017.

Le tableau qui suit présente l'incidence globale de ces changements sur les montants des périodes comparatives :

État consolidé de la situation financière

(en millions de dollars)

Au 1 ^{er} janvier 2017	Montant présenté précédemment	Ajustements au titre de l'IFRS 15	Montant retraité
Actifs d'impôt différé	1 384	6	1 390
Produits différés	115	26	141
Déficit accumulé	(1 530)	(20)	(1 550)

État consolidé de la situation financière

(en millions de dollars)

Au 31 décembre 2017	Montant présenté précédemment	Ajustements au titre de l'IFRS 15	Montant retraité
Clients et autres débiteurs	944	2	946
Actifs d'impôt différé	1 562	6	1 568
Produits différés	114	24	138
Déficit accumulé	(1 595)	(16)	(1 611)

État consolidé du résultat global

(en millions de dollars)

	Montant présenté précédemment		Ajustements au titre de l'IFRS 15		Montant retraité	
	Période de 13 semaines close le 30 sept. 2017	Période de 39 semaines close le 30 sept. 2017	Période de 13 semaines close le 30 sept. 2017	Période de 39 semaines close le 30 sept. 2017	Période de 13 semaines close le 30 sept. 2017	Période de 39 semaines close le 30 sept. 2017
Produits d'exploitation	1 911	5 971	20	60	1 931	6 031
Total des charges d'exploitation	1 930	5 841	18	59	1 948	5 900
Résultat net	(15)	86	2	1	(13)	87

IFRS 9, Instruments financiers (IFRS 9) • L'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, rassemblant les phases de classement et d'évaluation, de perte de valeur et de comptabilité de couverture du projet afin de remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Le Groupe d'entreprises, qui a appliqué l'IFRS 9 rétrospectivement avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2018, a relevé des différences ayant une incidence sur le classement et l'évaluation ultérieure des équivalents de trésorerie et des titres négociables précédemment classés, et ultérieurement évalués, à la juste valeur par le biais du résultat net. En vertu de la nouvelle norme, ces actifs financiers sont classés, et ultérieurement évalués, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. De plus, conformément à la norme, une entité doit évaluer et comptabiliser les pertes de valeur attendues sur tous les actifs financiers. La Société utilise la méthode de la probabilité de défaut, ajustée pour tenir compte d'informations prospectives (tels les écarts de taux des obligations), pour estimer le montant des pertes futures sur ses équivalents de trésorerie, ses titres négociables et ses titres réservés, puisque ces placements répondent aux critères d'application de la mesure de simplification prévue dans les cas où le risque de crédit est faible. Dans l'ensemble, l'adoption de l'IFRS 9 n'a entraîné aucun ajustement important des montants présentés ou précédemment présentés.

b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur

Au cours de la période de 39 semaines close le 29 septembre 2018, ni l'IASB ni l'IFRS Interpretations Committee n'ont publié de nouvelles normes, modifications ou interprétations pouvant avoir une incidence future sur le Groupe d'entreprises. Les normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur sont présentées à la note 5 b) afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le Groupe d'entreprises a accompli les progrès suivants en vue de la mise en œuvre de ces normes à venir :

IFRS 16, Contrats de location (IFRS 16) • L'IASB a publié l'IFRS 16, mettant ainsi la touche finale à son projet d'amélioration de l'information financière à fournir en matière de contrats de location. Cette nouvelle norme, qui remplacera l'IAS 17, *Contrats de location (IAS 17)*, énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, de même que les informations à fournir à leur sujet, et ce, pour les parties à un contrat. Pour les preneurs, l'IFRS 16 élimine l'exigence de classement des contrats de location en contrats de location-financement ou en contrats de location simple énoncée dans l'IAS 17 et exige la comptabilisation des actifs et des passifs liés à tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf si l'actif sous-jacent est de faible valeur. L'IFRS 16 reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, conservant l'exigence de classement des contrats de location en contrats de location-financement ou en contrats de location simple et l'exigence de comptabilisation des contrats de location selon leur classement. Le Groupe d'entreprises, qui adoptera l'IFRS 16 avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019, entend appliquer la méthode rétrospective intégrale.

Le Groupe d'entreprises poursuit son analyse de l'IFRS 16 et de ses répercussions, tout en continuant d'accomplir des progrès au chapitre de la mise en œuvre de nouveaux logiciels comptables destinés aux contrats de location. Compte tenu des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation et de l'obligation locative connexe visant de nombreux contrats de location, l'incidence de cette nouvelle norme sur l'état consolidé de la situation financière devrait être importante. Sur le plan quantitatif, son incidence sur l'état consolidé du résultat global sera moindre, quoique l'adoption de cette norme entraîne le transfert de certains coûts des charges d'exploitation vers les charges liées aux activités de financement, puisque la charge locative actuelle sera remplacée par des charges d'amortissement et d'intérêts liées aux actifs au titre du droit d'utilisation. De plus, les preneurs devront réapprécier l'obligation locative à la survenance de certains événements (p. ex., en cas de changement dans la durée du contrat de location ou dans les paiements futurs au titre de la location découlant du renouvellement ou de la prorogation d'un contrat de location). En général, le preneur portera le montant de la réévaluation de l'obligation locative en ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation. Par ailleurs, les informations à fournir par les preneurs et les bailleurs en vertu de l'IFRS 16 doivent être plus détaillées. Le Groupe d'entreprises présentera de plus amples renseignements à ce sujet, dont les incidences financières quantitatives estimées, dès qu'ils seront disponibles.

En outre, le Groupe d'entreprises évalue son environnement de contrôle interne afin de décider quels changements et nouveaux contrôles seront nécessaires après l'adoption de l'IFRS 16.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Il lui incombe également d'effectuer les contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés résumés intermédiaires exempts d'anomalies significatives et de veiller à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

La présidente du conseil d'administration et
présidente-directrice générale par intérim,



Le 22 novembre 2018

Le chef des finances,



État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière

Aux (non audité – en millions de dollars canadiens)	Notes	29 septembre 2018	31 décembre 2017 (retraité – note 3)	1^{er} janvier 2017 (retraité – note 3)
Actifs				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 517 \$	1 503 \$	849 \$
Titres négociables		1 222	821	1 038
Clients et autres débiteurs		854	946	829
Autres actifs	4	167	126	110
Total des actifs courants		3 760	3 396	2 826
Actifs non courants				
Immobilisations corporelles	5	2 649	2 627	2 672
Immobilisations incorporelles	5	107	119	117
Titres réservés		519	526	523
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	6	131	116	135
Actifs d'impôt différé		1 223	1 568	1 390
Écart d'acquisition	9	130	130	130
Autres actifs		51	7	5
Total des actifs non courants		4 810	5 093	4 972
Total des actifs		8 570 \$	8 489 \$	7 798 \$
Passifs et capitaux propres				
Passifs courants				
Fournisseurs et autres créditeurs		529 \$	583 \$	548 \$
Salaires et avantages à payer et provisions connexes		842	600	487
Provisions	10	99	77	70
Impôts à payer		6	38	3
Produits différés		130	138	141
Prêts et emprunts		12	13	22
Passifs au titre des autres avantages à long terme	6	64	63	62
Total des passifs courants		1 682	1 512	1 333
Passifs non courants				
Prêts et emprunts		1 016	1 025	1 037
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6	4 947	6 297	5 726
Autres passifs		26	25	26
Total des passifs non courants		5 989	7 347	6 789
Total des passifs		7 671	8 859	8 122
Capitaux propres				
Capital d'apport		1 155	1 155	1 155
Cumul des autres éléments du résultat global	8	38	54	44
Déficit accumulé		(336)	(1 611)	(1 550)
Capitaux du Canada		857	(402)	(351)
Participations ne donnant pas le contrôle		42	32	27
Total des capitaux propres		899	(370)	(324)
Total des passifs et des capitaux propres		8 570 \$	8 489 \$	7 798 \$
Passifs éventuels	12			

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire du résultat global

Périodes de	13 semaines closes les		39 semaines closes les		
	Notes	29 septembre 2018	30 septembre 2017 (retraité – note 3)	29 septembre 2018	30 septembre 2017 (retraité – note 3)
(non audité – en millions de dollars canadiens)					
Produits d'exploitation	17	2 063 \$	1 931 \$	6 367 \$	6 031 \$
Charges d'exploitation					
Main-d'œuvre		1 088	974	3 181	2 938
Avantages du personnel	6	373	372	1 314	1 104
		1 461	1 346	4 495	4 042
Autres charges d'exploitation	14	585	525	1 779	1 630
Amortissement	5	75	77	233	228
Total des charges d'exploitation		2 121	1 948	6 507	5 900
Résultat d'exploitation		(58)	(17)	(140)	131
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement					
Produits de placement et autres produits	15	25	6	44	15
Charges financières et autres charges	15	(13)	(12)	(44)	(34)
Produits (charges) nettes liées aux activités d'investissement et de financement		12	(6)	–	(19)
Résultat avant impôt		(46)	(23)	(140)	112
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	7	(10)	(10)	(32)	25
Résultat net		(36) \$	(13) \$	(108) \$	87 \$
Autres éléments du résultat global					
Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net					
Variation de la juste valeur latente des actifs financiers	8	(12) \$	(17) \$	(16) \$	(2) \$
Écart de conversion	8	(1)	(2)	–	(2)
Éléments qui ne seront jamais reclassés en résultat net					
Réévaluations des régimes à prestations définies	8	625	1 097	1 393	177
Autres éléments du résultat global		612	1 078	1 377	173
Résultat global		576 \$	1 065 \$	1 269 \$	260 \$
Résultat net attribuable au (aux) :					
Gouvernement du Canada		(39) \$	(15) \$	(114) \$	82 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		3	2	6	5
		(36) \$	(13) \$	(108) \$	87 \$
Résultat global attribuable au (aux) :					
Gouvernement du Canada		572 \$	1 060 \$	1 259 \$	256 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		4	5	10	4
		576 \$	1 065 \$	1 269 \$	260 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres

Période de 13 semaines close le 29 septembre 2018 <small>(non audité – en millions de dollars canadiens)</small>	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 30 juin 2018	1 155 \$	51 \$	(921) \$	285 \$	38 \$	323 \$
Résultat net	–	–	(39)	(39)	3	(36)
Autres éléments du résultat global	–	(13)	624	611	1	612
Résultat global	–	(13)	585	572	4	576
Solde au 29 septembre 2018	1 155 \$	38 \$	(336) \$	857 \$	42 \$	899 \$

Période de 13 semaines close le 30 septembre 2017 <small>(non audité – en millions de dollars canadiens)</small>	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1 ^{er} juillet 2017	1 155 \$	59 \$	(2 348) \$	(1 134) \$	26 \$	(1 108) \$
Incidence de l'adoption des nouvelles normes (note 3)	–	–	(21)	(21)	–	(21)
Solde retraité au 1 ^{er} juillet 2017	1 155	59	(2 369)	(1 155)	26	(1 129)
Résultat net	–	–	(15)	(15)	2	(13)
Autres éléments du résultat global	–	(19)	1 094	1 075	3	1 078
Résultat global	–	(19)	1 079	1 060	5	1 065
Solde au 30 septembre 2017	1 155 \$	40 \$	(1 290) \$	(95) \$	31 \$	(64) \$

Période de 39 semaines close le 29 septembre 2018 <small>(non audité – en millions de dollars canadiens)</small>	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2017	1 155 \$	54 \$	(1 595) \$	(386) \$	32 \$	(354) \$
Incidence de l'adoption des nouvelles normes (note 3)	–	–	(16)	(16)	–	(16)
Solde retraité au 31 décembre 2017	1 155	54	(1 611)	(402)	32	(370)
Résultat net	–	–	(114)	(114)	6	(108)
Autres éléments du résultat global	–	(16)	1 389	1 373	4	1 377
Résultat global	–	(16)	1 275	1 259	10	1 269
Solde au 29 septembre 2018	1 155 \$	38 \$	(336) \$	857 \$	42 \$	899 \$

Période de 39 semaines close le 30 septembre 2017 <small>(non audité – en millions de dollars canadiens)</small>	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2016	1 155 \$	44 \$	(1 530) \$	(331) \$	27 \$	(304) \$
Incidence de l'adoption des nouvelles normes (note 3)	–	–	(20)	(20)	–	(20)
Solde retraité au 1 ^{er} janvier 2017	1 155	44	(1 550)	(351)	27	(324)
Résultat net	–	–	82	82	5	87
Autres éléments du résultat global	–	(4)	178	174	(1)	173
Résultat global	–	(4)	260	256	4	260
Solde au 30 septembre 2017	1 155 \$	40 \$	(1 290) \$	(95) \$	31 \$	(64) \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie

Périodes de	13 semaines closes les		39 semaines closes les		
	Notes	29 septembre 2018	30 septembre 2017 (retraité – note 3)	29 septembre 2018	30 septembre 2017 (retraité – note 3)
(non audité – en millions de dollars canadiens)					
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Résultat net		(36) \$	(13) \$	(108) \$	87 \$
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :					
Amortissement	5	75	77	233	228
Charges au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6	231	214	892	645
Paievements effectués au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6	(131)	(143)	(397)	(408)
Perte (profit) sur la vente d'immobilisations et d'actifs détenus en vue de la vente	15	2	(1)	4	(1)
(Produit) charge d'impôt sur le résultat	7	(10)	(10)	(32)	25
(Produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes	15	(3)	6	(2)	20
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation :					
Diminution des clients et autres débiteurs		85	51	93	52
Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs		20	22	(44)	(70)
Augmentation des salaires et avantages à payer et provisions connexes		147	75	242	33
(Diminution) augmentation des provisions		(2)	(1)	21	7
Variation nette d'autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation		(5)	3	(11)	(31)
Autres produits sans effet sur la trésorerie, montant net		(5)	(4)	(16)	(16)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant intérêts et impôt		368	276	875	571
Intérêts perçus		13	7	39	27
Intérêts payés		(21)	(22)	(43)	(44)
Impôts payés		(43)	(23)	(166)	(85)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation		317	238	705	469
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Acquisition de titres		(371)	(565)	(1 394)	(1 541)
Produit de la vente de titres		312	464	985	1 566
Acquisition d'immobilisations		(120)	(84)	(233)	(154)
Produit de la vente d'immobilisations		–	–	1	2
Diminution (augmentation) des créances à long terme		2	–	(43)	–
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		(177)	(185)	(684)	(127)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Paievements au titre des obligations liées à des contrats de location-financement		(3)	(4)	(9)	(15)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(3)	(4)	(9)	(15)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie					
		137	49	12	327
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		1 380	1 126	1 503	849
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		–	(2)	2	(3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		1 517 \$	1 173 \$	1 517 \$	1 173 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2018
(non audités – en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Constitution, activités et instructions

Établie en 1981 par la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société canadienne des postes (la Société) est une société d'État qui figure à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle est mandataire de Sa Majesté. Son siège social est situé au 2701, promenade Riverside, Ottawa (Ontario), au Canada.

La Société exploite un service postal de collecte, de transmission et de livraison de messages, de renseignements, de fonds ou de marchandises au pays ainsi qu'entre le Canada et l'étranger. Tout en assurant l'essentiel du service postal de base, la Société doit, en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, exécuter sa mission en veillant à l'autofinancement de son exploitation dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada et comparables pour des collectivités de même importance.

La *Loi sur la Société canadienne des postes* donne à la Société l'exclusivité (à quelques exceptions près) de la collecte et de la transmission des lettres, et de leur livraison aux destinataires au Canada.

En décembre 2006, la Société a reçu des instructions en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à savoir rétablir et conserver son service de livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins qu'elle desservait le 1^{er} septembre 2005, tout en respectant les lois applicables. La Société a terminé, à la fin de 2013, l'évaluation des risques pour la sécurité que posait la livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins. Les mesures correctives nécessaires ont été mises en œuvre tout au long de l'évaluation.

La Société est assujettie à une directive reçue en décembre 2013 et à une directive ultérieure connexe reçue en juin 2016 en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, lui enjoignant d'obtenir l'approbation du Conseil du Trésor avant d'établir les conditions d'emploi de ses employés non syndiqués qui ne sont pas nommés par le gouverneur en conseil.

En juillet 2015, la Société a reçu une ordonnance, en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, lui enjoignant d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales et de rendre compte de la mise en œuvre de ces instructions dans son prochain plan d'entreprise. La Société a harmonisé ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec celles du Conseil du Trésor. La Société a mis en place des procédés administratifs et des systèmes aux fins de la mise en œuvre d'une solution globale conforme aux directives en matière de voyages, aux règles de bonne gouvernance ainsi qu'aux exigences en matière de gains d'efficacité pour remplir son mandat commercial et de base. Une mise à jour sur la mise en œuvre de ces directives est incluse dans le plan d'entreprise pour 2019 à 2023, qui a été déposé auprès de la ministre responsable de la Société canadienne des postes le 6 novembre 2018, avant la soumission au gouverneur en conseil pour approbation.

2. Règles de présentation

Déclaration de conformité • La Société a établi ses états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Conformément aux dispositions de cette norme, les états financiers consolidés résumés intermédiaires ne présentent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans des états financiers consolidés annuels. Ils doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées et en vigueur à la date de clôture. Le Conseil d'administration a approuvé les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires et en a autorisé la publication le 22 novembre 2018.

Règles de présentation • Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique, sauf pour les cas autorisés par les IFRS et lorsque les notes indiquent qu'une autre méthode a été appliquée. Même si la date de clôture de l'exercice de la Société, qui est le 31 décembre, coïncide avec la fin de l'année civile, les dates de clôture des trimestres de la Société ne correspondent pas nécessairement aux trimestres de l'année civile. De fait, les trimestres financiers de la Société ont 13 semaines. Les montants sont présentés en millions, sauf indication contraire.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation • Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens. Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle de la Société.

Caractère saisonnier des activités • Le volume des opérations consolidées de la Société varie au cours d'un même exercice : les pics de demande ayant lieu pendant les Fêtes de fin d'année au cours du quatrième trimestre. Pendant les trois premiers trimestres de l'exercice, la demande baisse généralement de manière constante et les creux ont habituellement lieu pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les opérations consolidées prennent en compte des coûts fixes importants qui ne varient pas à court terme en fonction des fluctuations de la demande de services.

Principales méthodes comptables • Les principales méthodes comptables utilisées pour les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentées à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, sauf pour ce qui est de l'application des nouvelles normes, des modifications et des interprétations entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018, dont il est question à la note 3 afférente aux présents états financiers consolidés résumés intermédiaires. Les méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées.

Méthode de consolidation • Les états financiers consolidés résumés intermédiaires comprennent les comptes de la Société et de ses filiales : Les Investissements Purolator Ltée (Purolator), Groupe SCl inc. (SCl) et Innovapost Inc. (Innovaposte). La Société, Purolator, SCl et Innovaposte sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada ou de Groupe d'entreprises.

Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations • L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans ces états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses ainsi que d'autres estimations ou hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures. Les jugements critiques et les sources principales d'incertitude relative aux estimations sont présentés dans la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

3. Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées

a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations

L'International Accounting Standards Board (IASB) et l'IFRS Interpretations Committee ont publié des prises de position dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les normes décrites ci-après ont été adoptées par le Groupe d'entreprises le 1^{er} janvier 2018.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (IFRS 15) • L'IASB a publié l'IFRS 15, qui fournit un cadre remplaçant les lignes directrices existantes sur la comptabilisation des produits contenues dans les IFRS. La norme contient un seul modèle visant les contrats avec les clients et deux approches de comptabilisation des produits, soit à un moment précis ou de manière continue. Le modèle comporte une analyse en cinq étapes des transactions, en fonction des contrats, afin de déterminer si des produits doivent être comptabilisés, le montant concerné et le moment de la comptabilisation. La norme établit de nouvelles estimations et des seuils relatifs au jugement qui se répercutent sur le montant ou la date de comptabilisation des produits. L'IFRS 15 a été appliquée rétrospectivement aux présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément aux dispositions transitoires. Comme celles-ci l'exigent, une explication est fournie ci-après pour chaque poste des états financiers de la période comparative dont le montant a été touché par le retraitement.

L'IFRS 15 stipule que les coûts marginaux d'obtention de contrats générateurs de produits doivent être inscrits à l'actif et inscrits en charges au moment de la comptabilisation des produits connexes. Le Groupe d'entreprises a déterminé que certains frais et droits payés à ses revendeurs étaient des coûts de contrats. Compte tenu de la courte durée du cycle de livraison, cette période est inférieure à un an et satisfait donc aux critères d'application d'une mesure de simplification permettant de passer ces coûts en charges directement dans les coûts d'exploitation, plutôt que de les inscrire à l'actif d'abord. De plus, certains de ces coûts de contrats, qui étaient auparavant portés en diminution des produits, ont été reclassés dans les charges d'exploitation, puisque le Groupe d'entreprises est considéré comme agissant pour son propre compte dans ces transactions. Par conséquent, les produits et les charges d'exploitation ont augmenté respectivement de 18 millions de dollars et de 59 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 30 septembre 2017, ce qui n'a eu aucune répercussion sur le résultat net.

Par ailleurs, l'IFRS 15 fournit des indications plus claires quant à la façon d'évaluer le degré d'avancement d'un contrat. Dans le cas d'un service offert au besoin pendant la durée d'un contrat tel le réacheminement du courrier, dont le client tire des avantages sur toute la durée du contrat, le Groupe d'entreprises a déterminé qu'il était pertinent d'avoir recours à une méthode d'évaluation fondée sur le temps écoulé. Par conséquent, les actifs d'impôt différé, les produits différés et le déficit accumulé ont augmenté respectivement de 7 millions de dollars, de 28 millions de dollars et de 21 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 1^{er} janvier 2017 et ont augmenté respectivement de 8 millions de dollars, de 30 millions de dollars et de 22 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 31 décembre 2017. Les produits ont respectivement diminué de 2 millions de dollars et de 3 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 30 septembre 2017. En outre, la charge d'impôt sur le résultat a respectivement inscrit une baisse de 1 million de dollars comparativement aux montants présentés pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 30 septembre 2017.

De plus, aux termes de l'IFRS 15, la comptabilisation des produits doit se faire au fur et à mesure du transfert du contrôle au client, plutôt qu'à un moment précis, ce qui a pour effet de devancer la comptabilisation des produits tirés de la livraison d'articles Poste-lettres^{MC}, de marketing direct et de colis. En conséquence, les actifs d'impôt différé, les produits différés et le déficit accumulé ont diminué respectivement de 1 million de dollars, de 2 millions de dollars et de 1 million de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 1^{er} janvier 2017 et ont diminué respectivement de 2 millions de dollars, de 6 millions de dollars et de 6 millions de dollars par rapport aux montants présentés précédemment au 31 décembre 2017, alors que les clients et autres débiteurs ont augmenté de 2 millions de dollars par rapport aux montants présentés pour la même période. Les produits et la charge d'impôt sur le résultat ont augmenté respectivement de 4 millions de dollars et de 1 million de dollars par rapport aux montants présentés précédemment pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 30 septembre 2017.

Le tableau qui suit présente l'incidence globale de ces changements sur les montants des périodes comparatives :

État consolidé de la situation financière

	Montant présenté précédemment	Ajustements au titre de l'IFRS 15	Montant retraité
Au 1^{er} janvier 2017			
Actifs d'impôt différé	1 384 \$	6 \$	1 390 \$
Produits différés	115 \$	26 \$	141 \$
Déficit accumulé	(1 530) \$	(20) \$	(1 550) \$

État consolidé de la situation financière

	Montant présenté précédemment	Ajustements au titre de l'IFRS 15	Montant retraité
Au 31 décembre 2017			
Clients et autres débiteurs	944 \$	2 \$	946 \$
Actifs d'impôt différé	1 562 \$	6 \$	1 568 \$
Produits différés	114 \$	24 \$	138 \$
Déficit accumulé	(1 595) \$	(16) \$	(1 611) \$

État consolidé du résultat global

	Montant présenté précédemment	Ajustements au titre de l'IFRS 15	Montant retraité
Pour la période de 13 semaines close le 30 septembre 2017			
Produits d'exploitation	1 911 \$	20 \$	1 931 \$
Total des charges d'exploitation	1 930 \$	18 \$	1 948 \$
Résultat net	(15) \$	2 \$	(13) \$

État consolidé du résultat global

	Montant présenté précédemment	Ajustements au titre de l'IFRS 15	Montant retraité
Pour la période de 39 semaines close le 30 septembre 2017			
Produits d'exploitation	5 971 \$	60 \$	6 031 \$
Total des charges d'exploitation	5 841 \$	59 \$	5 900 \$
Résultat net	86 \$	1 \$	87 \$

IFRS 9, Instruments financiers (IFRS 9) • L'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, rassemblant les phases de classement et d'évaluation, de perte de valeur et de comptabilité de couverture du projet afin de remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Le Groupe d'entreprises, qui a appliqué l'IFRS 9 rétrospectivement avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2018, a relevé des différences ayant une incidence sur le classement et l'évaluation ultérieure des équivalents de trésorerie et des titres négociables auparavant classés, et ultérieurement évalués, à la juste valeur par le biais du résultat net. En vertu de la nouvelle norme, ces actifs financiers sont classés, et ultérieurement évalués, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. De plus, conformément à la norme, une entité doit évaluer et comptabiliser les pertes de valeur attendues sur tous les actifs financiers. La Société utilise la méthode de la probabilité de défaut, ajustée pour tenir compte d'informations prospectives (tels les écarts de taux des obligations), pour estimer le montant des pertes futures sur ses équivalents de trésorerie, ainsi que ses titres négociables et ses titres réservés, puisque ces placements répondent aux critères d'application de la mesure de simplification prévue dans les cas où le risque de crédit est faible. Dans l'ensemble, l'adoption de l'IFRS 9 n'a entraîné aucun ajustement des montants présentés ou précédemment présentés.

b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur

Au cours de la période de 39 semaines close le 29 septembre 2018, ni l'IASB ni l'IFRS Interpretations Committee n'ont publié de nouvelles normes, modifications ou interprétations pouvant avoir une incidence future sur le Groupe d'entreprises. Les normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur sont présentées à la note 5 b) afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le Groupe d'entreprises a accompli les progrès suivants en vue de la mise en œuvre de ces normes à venir :

IFRS 16, Contrats de location (IFRS 16) • L'IASB a publié l'IFRS 16, mettant ainsi la touche finale à son projet d'amélioration de l'information financière à fournir en matière de contrats de location. Cette nouvelle norme, qui remplacera l'IAS 17, *Contrats de location* (IAS 17), énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, de même que les informations à fournir à leur sujet, et ce, pour les parties à un contrat. Pour les preneurs, l'IFRS 16 élimine l'exigence de classement des contrats de location en contrats de location-financement ou en contrats de location simple énoncée dans l'IAS 17 et exige la comptabilisation des actifs et des passifs liés à tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf si l'actif sous-jacent est de faible valeur. L'IFRS 16 reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, conservant l'exigence de classement des contrats de location en contrats de location-financement ou en contrats de location simple et l'exigence de comptabilisation des contrats de location selon leur classement. Le Groupe d'entreprises, qui adoptera l'IFRS 16 avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019, entend appliquer la méthode rétrospective intégrale.

Le Groupe d'entreprises poursuit son analyse de l'IFRS 16 et de ses répercussions, tout en continuant d'accomplir des progrès au chapitre de la mise en œuvre de nouveaux logiciels comptables destinés aux contrats de location. Compte tenu des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation et de l'obligation locative connexe visant de nombreux contrats de location, l'incidence de cette nouvelle norme sur l'état consolidé de la situation financière devrait être importante. Sur le plan quantitatif, son incidence sur l'état consolidé du résultat global sera moindre, quoique l'adoption de cette norme entraînera le transfert de certains coûts des charges d'exploitation vers les charges liées aux activités de financement, puisque la charge locative actuelle sera remplacée par des charges d'amortissement et d'intérêts liées aux actifs au titre du droit d'utilisation. De plus, les preneurs devront réapprécier l'obligation locative à la survenance de certains événements (p. ex., en cas de changement dans la durée du contrat de location ou dans les paiements futurs au titre de la location découlant du renouvellement ou de la prorogation d'un contrat de location). En général, le preneur portera le montant de la réévaluation de l'obligation locative en ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation. Par ailleurs, les informations à fournir par les preneurs et les bailleurs en vertu de l'IFRS 16 sont plus détaillées. Le Groupe d'entreprises présentera de plus amples renseignements à ce sujet, dont les incidences financières quantitatives estimées, dès qu'ils seront disponibles.

4. Autres actifs courants

Aux	29 septembre 2018	31 décembre 2017
Impôt à recevoir	53 \$	– \$
Charges payées d'avance	113	94
Actifs détenus en vue de la vente	1	32
Total des autres actifs courants	167 \$	126 \$

Au 29 septembre 2018, la totalité des propriétés classées comme étant détenues en vue de la vente concerne le secteur Postes Canada. On prévoit que le produit de la vente de ces biens permettra de recouvrer entièrement leur valeur comptable. Au cours de la période de 39 semaines close le 29 septembre 2018, une propriété détenue en vue de la vente a été vendue à sa valeur recouvrable, soit 31 millions de dollars en contrepartie de 17 millions de dollars en trésorerie et d'un terrain d'une valeur de 14 millions de dollars.

5. Immobilisations

a) Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel de production	Véhicules	Comptoirs de vente, mobilier et matériel de bureau	Autre matériel	Actifs en cours de développement	Total
Coût									
Solde au 31 décembre 2017	331 \$	2 082 \$	305 \$	1 267 \$	581 \$	324 \$	993 \$	79 \$	5 962 \$
Entrées	16	35	8	13	44	29	7	73	225
Mises hors service	–	–	(2)	(4)	(5)	–	(9)	–	(20)
Transferts	–	12	1	4	4	–	39	(60)	–
29 septembre 2018	347 \$	2 129 \$	312 \$	1 280 \$	624 \$	353 \$	1 030 \$	92 \$	6 167 \$
Cumul des amortissements									
Solde au 31 décembre 2017	– \$	1 113 \$	231 \$	786 \$	395 \$	263 \$	547 \$	– \$	3 335 \$
Amortissement	–	51	9	53	38	16	34	–	201
Mises hors service	–	–	(1)	(4)	(5)	–	(8)	–	(18)
29 septembre 2018	– \$	1 164 \$	239 \$	835 \$	428 \$	279 \$	573 \$	– \$	3 518 \$
Valeurs comptables									
31 décembre 2017	331 \$	969 \$	74 \$	481 \$	186 \$	61 \$	446 \$	79 \$	2 627 \$
29 septembre 2018	347 \$	965 \$	73 \$	445 \$	196 \$	74 \$	457 \$	92 \$	2 649 \$

b) Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Logiciels en cours de développement	Contrats de service et relations clients	Total
Coût				
Solde au 31 décembre 2017	767 \$	31 \$	23 \$	821 \$
Entrées	4	18	–	22
Mises hors service	–	(2)	–	(2)
Transferts	26	(26)	–	–
29 septembre 2018	797 \$	21 \$	23 \$	841 \$
Cumul des amortissements				
Solde au 31 décembre 2017	680 \$	– \$	22 \$	702 \$
Amortissement	32	–	–	32
29 septembre 2018	712 \$	– \$	22 \$	734 \$
Valeurs comptables				
31 décembre 2017	87 \$	31 \$	1 \$	119 \$
29 septembre 2018	85 \$	21 \$	1 \$	107 \$

6. Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme

a) Passif net au titre des prestations définies

Le passif net au titre des prestations définies comptabilisé et présenté à l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière se présente comme suit :

Aux	29 septembre 2018	31 décembre 2017
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	131 \$	116 \$
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite	1 191 \$	2 441 \$
Passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	3 820	3 919
Total des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	5 011 \$	6 360 \$
Partie courante des passifs au titre des autres avantages à long terme	64 \$	63 \$
Partie non courante des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	4 947 \$	6 297 \$

b) Coût des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies

Les composantes du coût des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies comptabilisées à l'état consolidé résumé intermédiaire du résultat global se présentent comme suit :

Périodes de 13 semaines closes les	29 septembre 2018			30 septembre 2017		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
Coût des services rendus au cours de la période	142 \$	31 \$	173 \$	123 \$	26 \$	149 \$
Coût financier	259	35	294	262	38	300
Produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(235)	–	(235)	(242)	–	(242)
Pertes actuarielles ¹	–	3	3	–	–	–
(Profits) pertes résultant de modifications de régimes	(13)	3	(10)	–	–	–
Autres frais administratifs	4	–	4	4	–	4
Charge au titre des prestations définies	157	72	229	147	64	211
Charge au titre des cotisations définies	2	–	2	3	–	3
Charge totale	159	72	231	150	64	214
Rendement des titres réservés	–	(5)	(5)	–	(4)	(4)
Composante incluse dans la charge au titre des avantages du personnel	159 \$	67 \$	226 \$	150 \$	60 \$	210 \$
(Profits) pertes de réévaluation :						
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion du produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	137 \$	– \$	137 \$	76 \$	– \$	76 \$
Profits actuariels	(895)	(77)	(972)	(1 325)	(214)	(1 539)
Composante incluse dans les autres éléments du résultat global	(758) \$	(77) \$	(835) \$	(1 249) \$	(214) \$	(1 463) \$

1. Les réévaluations des régimes des autres avantages à long terme sont comptabilisées en résultat net pour la période au cours de laquelle se produisent.

Périodes de 39 semaines closes les	29 septembre 2018			30 septembre 2017		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
Coût des services rendus au cours de la période	417 \$	88 \$	505 \$	375 \$	78 \$	453 \$
Coût financier	771	105	876	788	110	898
Produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(705)	–	(705)	(727)	–	(727)
Pertes actuarielles ¹	–	3	3	–	–	–
Pertes résultant de modifications de régimes	164	26	190	–	–	–
Autres frais administratifs	11	–	11	11	–	11
Charge au titre des prestations définies	658	222	880	447	188	635
Charge au titre des cotisations définies	12	–	12	10	–	10
Charge totale	670	222	892	457	188	645
Rendement des titres réservés	–	(14)	(14)	–	(14)	(14)
Composante incluse dans la charge au titre des avantages du personnel	670 \$	208 \$	878 \$	457 \$	174 \$	631 \$
(Profits) pertes de réévaluation :						
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion du produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(218) \$	– \$	(218) \$	(586) \$	– \$	(586) \$
(Profits actuariels) pertes actuarielles	(1 434)	(207)	(1 641)	294	57	351
Composante incluse dans les autres éléments du résultat global	(1 652) \$	(207) \$	(1 859) \$	(292) \$	57 \$	(235) \$

1. Les réévaluations des régimes des autres avantages à long terme sont comptabilisées en résultat net pour la période au cours de laquelle se produisent.

Le 31 mai 2018, l'arbitre d'une étude sur l'équité salariale du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS) a rendu sa décision selon laquelle les factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS) effectuent un travail à valeur égale à celui des facteurs des secteurs urbains (Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Exploitation postale urbaine), mais la valeur exacte de l'écart salarial n'est pas précisée. Les parties ont plutôt dû établir quel est l'écart salarial entre les deux groupes et trouver une solution pour corriger cet écart. Les parties avaient jusqu'au 31 août 2018 pour parvenir à une entente. Les parties ont ensuite entrepris des pourparlers, appuyés par l'arbitre. Toutefois, comme aucune entente n'a été conclue, les enjeux non résolus ont été soumis à l'arbitrage exécutoire.

Le 20 septembre 2018, l'arbitre a rendu sa décision finale, qui s'est traduite par des ajustements salariaux, des hausses de la rémunération ouvrant droit à pension reçue pour les envois à remettre en mains propres et les remplacements de serrures (sous réserve d'approbation réglementaire), des améliorations apportées aux congés annuels, des congés de préretraite, des avantages sociaux complémentaires de retraite et l'admissibilité à de nombreux autres avantages, congés et allocations. Au cours de la période de 39 semaines close le 29 septembre 2018, la Société a comptabilisé des modifications de régimes pour les régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi touchés. La note 11 comporte des renseignements additionnels à cet égard.

c) Total des paiements versés en espèces

Le total des paiements versés en espèces au titre des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme pour le Groupe d'entreprises se présente comme suit :

Périodes de	13 semaines closes les		39 semaines closes les	
	29 septembre 2018	30 septembre 2017	29 septembre 2018	30 septembre 2017
Prestations versées directement aux bénéficiaires au titre des régimes des autres avantages	37 \$	35 \$	114 \$	113 \$
Cotisations régulières de l'employeur aux régimes de retraite	79	89	231	245
Cotisations spéciales de l'employeur aux régimes de retraite	13	16	40	40
Paiements versés en espèces au titre des régimes à prestations définies	129	140	385	398
Cotisations aux régimes à cotisations définies	2	3	12	10
Total des paiements versés en espèces	131 \$	143 \$	397 \$	408 \$

L'estimation du montant total des cotisations aux régimes de retraite à prestations définies en 2018 pour le Groupe d'entreprises n'a pas évolué de manière significative par rapport au montant présenté dans les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ce montant estimatif prend en compte la réduction du montant de ses cotisations spéciales de solvabilité, comme l'autorise la réglementation de la *Loi sur les normes de prestation de pension de 1985*. Aux termes de cette réglementation, la réduction des paiements de solvabilité est limitée à 15 % des passifs de solvabilité d'un régime de retraite. Au-delà de cette limite, Postes Canada, à titre de répondante du Régime, serait tenue d'effectuer des paiements spéciaux pour éliminer tout manque à gagner des actifs sur les passifs, selon les évaluations actuarielles, sur une période de cinq ans en présomption de solvabilité. Tout déficit en présomption de continuité doit être capitalisé sur 15 ans. La décision concernant l'équité salariale du STTP-FFRS aura une incidence sur la capitalisation du déficit de solvabilité pour les exercices à venir, ce qui nécessitera des paiements en matière d'équité salariale additionnels, sous réserve d'approbation réglementaire.

7. Impôt sur le résultat

La Société est une société d'État désignée aux fins de l'impôt sur les bénéfices. Elle est donc, de ce fait, assujettie à l'impôt sur le résultat du palier fédéral en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les filiales de la Société sont assujetties à l'impôt sur le résultat des gouvernements fédéral et provinciaux.

Périodes de	13 semaines closes les		39 semaines closes les	
	29 septembre 2018	30 septembre 2017 (retraité – note 3)	29 septembre 2018	30 septembre 2017 (retraité – note 3)
Charge d'impôt exigible sur le résultat	38 \$	10 \$	82 \$	89 \$
Produit d'impôt différé afférent à l'apparition et à la résorption des différences temporelles	(48)	(20)	(114)	(64)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(10) \$	(10) \$	(32) \$	25 \$

8. Autres éléments du résultat global

Période de 13 semaines close le 29 septembre 2018	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers – pertes de la période	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 30 juin 2018	47 \$	4 \$	51 \$		
Montant de la période Impôt sur le résultat	(16) \$ 4	(1) \$ –	(17) \$ 4	835 \$ (210)	818 \$ (206)
Montant net	(12) \$	(1) \$	(13) \$	625 \$	612 \$
Solde cumulé au 29 septembre 2018	35 \$	3 \$	38 \$		

Période de 13 semaines close le 30 septembre 2017	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers – pertes de la période	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 1 ^{er} juillet 2017	54 \$	5 \$	59 \$		
Montant de la période	(23) \$	(2) \$	(25) \$	1 463 \$	1 438 \$
Impôt sur le résultat	6	–	6	(366)	(360)
Montant net	(17) \$	(2) \$	(19) \$	1 097 \$	1 078 \$
Solde cumulé au 30 septembre 2017	37 \$	3 \$	40 \$		

Période de 39 semaines close le 29 septembre 2018	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers – pertes de la période	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 31 décembre 2017	51 \$	3 \$	54 \$		
Montant de la période	(21) \$	– \$	(21) \$	1 859 \$	1 838 \$
Impôt sur le résultat	5	–	5	(466)	(461)
Montant net	(16) \$	– \$	(16) \$	1 393 \$	1 377 \$
Solde cumulé au 29 septembre 2018	35 \$	3 \$	38 \$		

Période de 39 semaines close le 30 septembre 2017	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers – pertes de la période	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 31 décembre 2016	39 \$	5 \$	44 \$		
Montant de la période	(3) \$	(2) \$	(5) \$	235 \$	230 \$
Impôt sur le résultat	1	–	1	(58)	(57)
Montant net	(2) \$	(2) \$	(4) \$	177 \$	173 \$
Solde cumulé au 30 septembre 2017	37 \$	3 \$	40 \$		

9. Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition a été réparti, lors de la comptabilisation initiale, entre deux unités génératrices de trésorerie qui correspondent au secteur Purolator et au secteur Logistique. La valeur comptable de l'écart d'acquisition pour ces secteurs s'établit comme suit :

Aux	29 septembre 2018			31 décembre 2017
	Secteur Purolator	Secteur Logistique	Total	Total
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	121 \$	9 \$	130 \$	130 \$

Test de dépréciation de l'écart d'acquisition

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation une fois l'an, à la clôture du troisième trimestre pour le secteur Purolator et le secteur Logistique. La valeur recouvrable de chaque secteur est estimée en fonction de la valeur d'utilité, et il a été déterminé qu'elle était supérieure à la valeur comptable. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée à ce titre pour la période considérée ni pour la période comparative précédente.

Le calcul de la valeur d'utilité pour le secteur Purolator, qui est le seul à avoir un solde significatif, repose sur les hypothèses suivantes :

- Les flux de trésorerie futurs ont été actualisés pour déterminer la valeur d'utilité. Les flux de trésorerie étaient fondés sur le plan quinquennal de Purolator, qui concorde avec l'expérience passée et la manière dont Purolator est gérée. Les flux de trésorerie ont été établis par extrapolation en leur appliquant un taux de croissance à perpétuité de 2,5 % (2,5 % pour la période close le 30 septembre 2017), qui tient compte à la fois des taux de croissance et d'inflation et qui constitue un taux acceptable compte tenu de l'information disponible et des normes en vigueur dans l'industrie au moment du test de dépréciation.
- Un taux d'actualisation avant impôt de 15 % (18 % pour la période close le 30 septembre 2017) a été appliqué pour calculer la valeur recouvrable de Purolator, qui est fondée sur le coût moyen pondéré du capital de Purolator.

10. Provisions

Le tableau ci-après présente les variations des provisions pour la période de 39 semaines close le 29 septembre 2018 :

	Litiges	Autres	Total
Solde au 31 décembre 2017	57 \$	22 \$	79 \$
Provisions supplémentaires constituées	7	35	42
Provisions utilisées au cours de l'exercice	(5)	(13)	(18)
Réduction au titre de la réévaluation des provisions	(1)	(1)	(2)
Solde au 29 septembre 2018	58 \$	43 \$	101 \$
Provisions courantes	58 \$	41 \$	99 \$
Provisions non courantes, incluses dans les autres passifs non courants	– \$	2 \$	2 \$

Litiges

La provision pour litiges représente la meilleure estimation de la direction des sorties de trésorerie probables liées aux litiges et à d'autres réclamations dont les tribunaux n'ont pas été saisis. L'échéancier des sorties de trésorerie relatives à ces litiges est incertain, car il est souvent subordonné au dénouement futur d'événements donnés, notamment, mais pas exclusivement, à la durée des procédures judiciaires.

Autres provisions

Les soldes des autres provisions au 29 septembre 2018 et au 31 décembre 2017 englobent un certain nombre d'éléments, tels que les obligations à l'expiration de contrats de location, la charge d'impôt et d'autres provisions de la Société. Une provision au titre des indemnités de cessation d'emploi fait également partie de cette catégorie. Elle représente la meilleure estimation de la direction des sorties de trésorerie probables nécessaires pour le paiement des indemnités de cessation d'emploi. À l'exception des obligations à l'expiration de contrats de location, l'échéancier des sorties de trésorerie liées à ces éléments est à court terme. Les sorties de trésorerie liées aux obligations à l'expiration de contrats de location devraient se produire au cours des 10 prochaines années.

Des informations sur les passifs éventuels pour lesquels aucune provision n'a été comptabilisée, faute d'informations suffisantes pour établir une estimation raisonnable du montant de ces obligations, ou pour lesquels les sorties de ressources nécessaires pour éteindre les obligations sont possibles plutôt que probables sont fournies à la note 12.

11. Questions liées à la main-d'œuvre

La Société est impliquée dans un certain nombre de litiges portant sur l'équité salariale et des sujets connexes qu'ont intentés divers groupes syndicaux de Postes Canada. Les questions suivantes ont évolué au cours de la période de 39 semaines close le 29 septembre 2018 :

- a) En septembre 2016, Postes Canada et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) ont signé un protocole d'entente en vertu duquel les parties ont convenu de mener une étude conjointe sur l'équité salariale, afin de déterminer s'il existe un écart salarial fondé sur le sexe au sein du groupe professionnel à prédominance féminine des factrices et facteurs ruraux et suburbains. L'étude a été coordonnée par un comité regroupant des représentants de Postes Canada et du STTP. En octobre 2017, le comité a reçu deux rapports sur la possible iniquité salariale en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Les pourparlers en vue d'aplanir les divergences entre les rapports et de convenir du montant de l'écart salarial ainsi que des mesures correctives à prendre n'ont pas abouti à une entente entre les parties. L'arbitrage exécutoire a commencé en février 2018 et a pris fin le 2 mai 2018. Le 31 mai 2018, l'arbitre a rendu sa décision selon laquelle les factrices et facteurs urbains et suburbains effectuent un travail de valeur égale, transférant l'établissement de l'étendue de l'écart salarial aux parties, qui devaient parvenir à une entente au plus tard le 31 août 2018, à défaut de quoi les questions en litige allaient devoir faire l'objet d'un arbitrage exécutoire. Les parties ont été en pourparlers, appuyées par l'arbitre, mais puisqu'aucune entente n'a été conclue, les questions en litige ont été soumises à un arbitrage exécutoire.

Le 20 septembre 2018, l'arbitre a rendu sa décision finale, qui s'est traduite par des ajustements salariaux, des hausses de la rémunération ouvrant droit à pension reçue pour les envois à remettre en mains propres et les remplacements de serrures (sous réserve d'approbation réglementaire), des améliorations apportées aux congés annuels, des congés de préretraite, des avantages sociaux complémentaires de retraite et l'admissibilité à de nombreux autres avantages, congés et allocations. Au 29 septembre 2018 et pour la période de 39 semaines close à cette date, la Société avait comptabilisé des provisions au titre des salaires et avantages à payer et provisions connexes ainsi que des modifications de régimes dans les passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme pour tenir compte de ces changements. Les charges liées à la main-d'œuvre et les charges au titre des avantages du personnel, compte non tenu des modifications des régimes, ont également augmenté pour la période de 39 semaines close le 29 septembre 2018. Les ajustements ont été faits rétroactivement au 1^{er} janvier 2016. Les montants ont été estimés à l'aide des renseignements disponibles à la date d'approbation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires. Dans le cadre du jugement rendu par l'arbitre, les parties ont conclu un protocole d'accord pour la mise en œuvre du jugement. Les parties continuent à collaborer et se rencontrent régulièrement dans le cadre de la mise en œuvre.

- b) L'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) a déposé, en 1982 et en 1992, des plaintes auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) alléguant qu'il y avait eu discrimination par la Société en matière de travail à valeur égale. Les parties ont réglé les deux plaintes. Or, en 2012, l'ACMPA a demandé la réactivation de la plainte de 1992 et, en 2014, l'enquêteur de la Commission a conclu que la période de 1992 à 1997 posait toujours problème et que la question devrait être renvoyée au Tribunal canadien des droits de la personne. Au début de 2015, la Commission a rendu une décision confirmant que le fond de cette affaire devait être entendu par le Tribunal. Le 1^{er} septembre 2016, le Tribunal a ordonné aux parties (Postes Canada, l'ACMPA et la Commission) d'échanger des exposés des précisions à la fin de 2016 au plus tard afin que le fond de cette affaire puisse être entendu. Ces exposés ont été échangés.

En 2017, l'ACMPA a adopté une position selon laquelle le Tribunal ne devrait pas se limiter à la période allant de 1992 à 1997, mais devrait plutôt établir la responsabilité de Postes Canada jusqu'à ce jour. Une requête a été entendue par le Tribunal le 19 juin 2017 et, dans sa décision rendue le 15 janvier 2018, le Tribunal confirme que la portée de la plainte se limite à la période allant de septembre 1992 au 30 mars 1997 et que le renvoi au Tribunal ne porte pas sur la responsabilité continue. Aucune date d'audition n'a été prévue dans cette affaire.

- c) La mise en œuvre du protocole d'accord conclu en 2013 entre l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) et la Société relativement à la décision du Tribunal canadien des droits de la personne (le Tribunal) portant sur la plainte d'équité salariale de l'AFPC se poursuit. La Société a avisé l'AFPC que les anciens employés qui n'ont pu être joints par courrier ou autrement ont cinq ans pour réclamer les sommes auxquelles ils ont droit en vertu du protocole d'accord. La période de cinq ans a commencé le 28 juillet 2016.

Pour le moment, il est impossible pour la Société de prévoir l'issue des divers litiges portant sur l'équité salariale et des sujets connexes. S'il y a lieu, la Société a comptabilisé une provision au titre des salaires et avantages à payer et provisions connexes, celle-ci constituant la meilleure estimation de la direction des passifs qui devront être engagés. Il se peut que la Société procède au besoin à l'ajustement de la provision comptabilisée dans le résultat net pour les périodes subséquentes. Ces questions continueront d'évoluer; cependant, d'autres renseignements détaillés ne sont pas présentés, puisqu'ils peuvent être préjudiciables à la Société.

12. Passifs éventuels

Aucun changement important n'a été apporté aux passifs éventuels présentés à la note 16 figurant dans le rapport annuel 2017 de la Société, à l'exception de ce qui suit :

- a) En novembre 2014, le STTP et d'autres organisations ont présenté à la Cour fédérale une demande de révision judiciaire de la décision de Postes Canada concernant la conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des boîtes postales communautaires. Certaines communautés urbaines de Montréal se sont vu accorder le statut d'intervenant dans ce dossier. L'affaire a été mise en suspens en attendant les résultats de l'examen de Postes Canada par le gouvernement. En janvier 2018, le gouvernement a annoncé qu'il mettait fin au programme de Postes Canada visant à convertir la livraison à domicile aux boîtes postales communautaires. Par conséquent, le STTP a déposé auprès de la Cour fédérale, sur consentement et sans frais, un avis de désistement mettant fin à ce litige en date du 12 avril 2018.
- b) En 2017, la Cour d'appel fédérale a rétabli la directive initiale d'un agent de santé et de sécurité d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) obligeant Postes Canada à procéder annuellement à une inspection de santé et sécurité de tous les points de remise visés à Burlington, en Ontario. Aucune compensation financière n'a été accordée. La Cour suprême du Canada a accueilli la requête en autorisation d'interjeter appel de la décision de la Cour d'appel fédérale, et l'avis d'appel a été déposé le 14 mai 2018. La date d'audience de l'appel est fixée au 10 décembre 2018.

13. Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers

Justes valeurs des instruments financiers

Le tableau suivant présente les justes valeurs estimatives des instruments financiers conformément aux méthodes comptables du Groupe d'entreprises. Les justes valeurs sont déterminées et présentées selon la hiérarchie décrite ci-dessous qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les estimations.

Au 29 septembre 2018	Niveau 1 ¹	Niveau 2 ²	Niveau 3 ³	Total
Actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Équivalents de trésorerie	– \$	220 \$	– \$	220 \$
Titres négociables	– \$	1 222 \$	– \$	1 222 \$
Titres réservés	– \$	519 \$	– \$	519 \$
Passifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net				
Passifs financiers détenus à des fins de gestion des risques	– \$	1 \$	– \$	1 \$
Passifs évalués au coût amorti				
Prêts et emprunts	– \$	1 174 \$	– \$	1 174 \$

Au 31 décembre 2017 (retraité – note 3)	Niveau 1 ¹	Niveau 2 ²	Niveau 3 ³	Total
Actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Équivalents de trésorerie	– \$	403 \$	– \$	403 \$
Titres négociables	– \$	821 \$	– \$	821 \$
Titres réservés	– \$	526 \$	– \$	526 \$
Actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net				
Actifs financiers détenus à des fins de gestion des risques	– \$	1 \$	– \$	1 \$
Passifs évalués au coût amorti				
Prêts et emprunts	– \$	1 214 \$	– \$	1 214 \$

1. Niveau 1 : La juste valeur est établie à partir de cours non ajustés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
2. Niveau 2 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée autres que les cours de marché inclus dans le niveau 1 qui sont observables directement ou indirectement et qui comprennent les données d'entrée ou des cours sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs. Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués en actualisant les flux de trésorerie futurs, ce qui permet ainsi de maximiser l'utilisation des données d'entrée de marché directement ou indirectement observables, comme les taux d'intérêt assortis de modalités, de caractéristiques et de courbes de rendement similaires et de cours sur des marchés à terme établis à partir des taux d'intérêt et des écarts de crédit d'instruments identiques ou semblables.
3. Niveau 3 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée de marché non observables reposant sur la meilleure estimation de la direction.

Il n'y a eu aucun transfert entre les divers niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours de la période de 39 semaines close le 29 septembre 2018.

Les justes valeurs des éléments suivants sont proches des valeurs comptables de ceux-ci en raison de leur règlement prévu à court terme : trésorerie, clients et autres débiteurs, fournisseurs et autres créditeurs, salaires et avantages à payer et provisions connexes.

Facteurs de risques financiers

Les instruments financiers du Groupe d'entreprises l'exposent à un éventail de risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque marchandises), le risque de crédit et le risque de liquidité. Ces risques financiers n'ont pas évolué de manière significative depuis la clôture de la dernière période. Des informations actualisées sont présentées ci-après sur la nature et l'étendue du risque de marché et du risque de liquidité.

a) Risque de marché

Risque de change • L'exposition au risque de change provient principalement du secteur Postes Canada, pour lequel elle est surtout attribuable aux règlements internationaux avec les administrations postales étrangères et au remboursement des mandats-poste libellés en monnaies étrangères. L'obligation de la Société de parvenir à un règlement avec les administrations postales étrangères est libellée en droits de tirage spéciaux (DTS), soit un panier de monnaies étrangères comprenant le dollar américain (\$ US), l'euro (€), la livre sterling (£), le yen japonais (¥) et le renminbi chinois (CN¥), alors que les paiements sont généralement libellés en dollars américains.

Les profits (pertes) de change et les profits (pertes) sur dérivés s'établissent comme suit :

Périodes de 13 semaines closes les	29 septembre 2018			30 septembre 2017		
	Profits (pertes) de change	Profits (pertes) sur dérivés	Total	Pertes de change	Profits sur dérivés	Total
Latents	(5) \$	6 \$	1 \$	(4) \$	– \$	(4) \$
Réalisés	1	(2)	(1)	(4)	4	–
Total	(4) \$	4 \$	– \$	(8) \$	4 \$	(4) \$

Périodes de 39 semaines closes les	29 septembre 2018			30 septembre 2017		
	Profits de change	Pertes sur dérivés	Total	Pertes de change	Profits sur dérivés	Total
Latents	1 \$	(2) \$	(1) \$	(4) \$	1 \$	(3) \$
Réalisés	9	(5)	4	(5)	1	(4)
Total	10 \$	(7) \$	3 \$	(9) \$	2 \$	(7) \$

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que court une société de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le Groupe d'entreprises gère le risque de liquidité en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels, et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. L'excédent de trésorerie est investi dans un éventail de titres à court terme du marché monétaire. Le Groupe d'entreprises investit dans des titres de qualité de crédit supérieure de gouvernements ou de sociétés, conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'administration.

Se reporter aux notes 18 et 19 c) afférentes aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 pour un complément d'information sur les facilités d'emprunt autorisées actuelles de la Société.

14. Autres charges d'exploitation

Périodes de	13 semaines closes les		39 semaines closes les	
	29 septembre 2018	30 septembre 2017 (retraité – note 3)	29 septembre 2018	30 septembre 2017 (retraité – note 3)
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	363 \$	324 \$	1 101 \$	1 018 \$
Immobilier, installations et entretien	91	85	286	274
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	131	116	392	338
Autres charges d'exploitation	585 \$	525 \$	1 779 \$	1 630 \$

15. Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement

Périodes de	13 semaines closes les		39 semaines closes les	
	29 septembre 2018	30 septembre 2017	29 septembre 2018	30 septembre 2017
Produit d'intérêts	14 \$	5 \$	35 \$	14 \$
Profit (perte) sur la vente d'immobilisations et d'actifs détenus en vue de la vente	(2)	1	(4)	1
Autres produits	13	–	13	–
Produits de placement et autres produits	25 \$	6 \$	44 \$	15 \$
Charge d'intérêts	(11) \$	(11) \$	(33) \$	(34) \$
Autres charges	(2)	(1)	(11)	–
Charges financières et autres charges	(13) \$	(12) \$	(44) \$	(34) \$
Produits (charges) nettes liées aux activités d'investissement et de financement	12 \$	(6) \$	– \$	(19) \$

16. Transactions avec des parties liées

La Société est détenue entièrement par le gouvernement du Canada et elle est soumise au contrôle commun avec d'autres organismes publics, ministères et sociétés d'État. Le Groupe d'entreprises a effectué les transactions suivantes avec des parties liées, en plus de celles qui sont présentées ailleurs dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires :

a) Gouvernement du Canada, ses organismes et les autres sociétés d'État

Périodes de	13 semaines closes les		39 semaines closes les	
	29 septembre 2018	30 septembre 2017	29 septembre 2018	30 septembre 2017
Produits générés par des transactions avec des parties liées	56 \$	64 \$	186 \$	201 \$
Paiements reçus à titre de compensation en vertu de programmes				
Envois postaux du gouvernement et envois d'articles destinés aux aveugles	6 \$	6 \$	17 \$	17 \$
Loyers versés par les parties liées pour des locaux loués auprès de la Société	1 \$	1 \$	5 \$	5 \$
Charges relatives aux transactions avec des parties liées	6 \$	5 \$	22 \$	18 \$

La majeure partie des produits générés par des transactions avec des parties liées concerne des contrats commerciaux pour des services postaux conclus avec le gouvernement du Canada, ainsi que des paiements reçus à titre de compensation du gouvernement du Canada pour la prestation de services postaux parlementaires et l'envoi d'articles en franchise aux aveugles.

Aux	29 septembre 2018	31 décembre 2017
Montants à recevoir des parties liées ou à payer à celles-ci		
Inclus dans les clients et autres débiteurs	15 \$	15 \$
Inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	8 \$	10 \$
Produits différés générés par des transactions avec des parties liées	1 \$	1 \$

b) Transactions avec des entités pour lesquelles les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises de Postes Canada détiennent un contrôle exclusif ou conjoint

Dans le cours normal de ses activités, il arrive que le Groupe d'entreprises interagisse avec des entreprises dont les politiques financières et d'exploitation sont entièrement ou conjointement régies par les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises. Le cas échéant, les principaux dirigeants concernés sont tenus de se retirer de toutes les discussions ou décisions se rattachant aux transactions entre les sociétés. Les seules transactions d'importance réalisées au cours de la période de 39 semaines close le 29 septembre 2018 ont eu lieu entre Purolator et une société contrôlée par l'un des principaux dirigeants du Groupe d'entreprises, qui est administrateur et actionnaire minoritaire de Purolator. Cette société a fourni à Purolator des services de transport aérien pour des montants de 5 millions de dollars et de 11 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2018 (3 millions de dollars et 8 millions de dollars, respectivement, au 30 septembre 2017). Ces transactions ont été effectuées à des prix et à des conditions qui sont comparables à ceux des transactions effectuées avec les autres fournisseurs de Purolator.

c) Transactions avec les régimes de retraite de la Société

La Société a rendu des services administratifs au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes pour des montants de 3 millions de dollars et de 9 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2018 (3 millions de dollars et 9 millions de dollars, respectivement, au 30 septembre 2017). Au 29 septembre 2018, une créance de 11 millions de dollars (14 millions de dollars au 31 décembre 2017) liée aux transactions avec le Régime était impayée et prise en compte dans les clients et autres débiteurs. Les paiements versés en espèces, y compris les cotisations aux régimes à prestations définies et aux régimes à cotisations définies du Groupe d'entreprises, sont présentés à la note 6 c).

17. Informations sectorielles et informations sur la ventilation des produits

a) Secteurs opérationnels • Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs opérationnels sont les mêmes que celles du Groupe d'entreprises. Les transactions intersectorielles sont conclues à des conditions qui sont comparables à celles en vigueur sur les marchés. Innovaposte, unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information, fournit au sein du Groupe d'entreprises des services partagés selon le principe de recouvrement des coûts. Sur une base consolidée, le Groupe d'entreprises n'a aucun client externe dont les achats représentent plus de 10 % de la totalité de ses produits.

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 septembre 2018, l'unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information a touché des produits intragroupe de 54 millions de dollars et de 161 millions de dollars, respectivement (54 millions de dollars et 168 millions de dollars, respectivement, au 30 septembre 2017), a engagé des charges d'exploitation de 54 millions de dollars et de 161 millions de dollars, respectivement (54 millions de dollars et 168 millions de dollars, respectivement, au 30 septembre 2017) et a enregistré un résultat net de néant pour les périodes de présentation de l'information de 13 et de 39 semaines en 2018 et en 2017. Le total des actifs et des passifs au 29 septembre 2018 se chiffre respectivement à 279 millions de dollars et à 65 millions de dollars (110 millions de dollars et 60 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2017).

Au 29 septembre 2018 et pour la période de 13 semaines close à cette date

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Total
Produits provenant des clients externes	1 548 \$	445 \$	70 \$	– \$	2 063 \$
Produits intersectoriels	13	4	12	(29)	–
Produits d'exploitation	1 561 \$	449 \$	82 \$	(29) \$	2 063 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 194 \$	200 \$	40 \$	27 \$	1 461 \$
Autres charges d'exploitation	413	194	33	(55)	585
Amortissement	61	12	3	(1)	75
Charges d'exploitation	1 668 \$	406 \$	76 \$	(29) \$	2 121 \$
Résultat d'exploitation	(107) \$	43 \$	6 \$	– \$	(58) \$
Produits de placement et autres produits	25 \$	– \$	– \$	– \$	25 \$
Charges financières et autres charges	(12)	(1)	–	–	(13)
Résultat avant impôt	(94) \$	42 \$	6 \$	– \$	(46) \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(23)	11	1	1	(10)
Résultat net	(71) \$	31 \$	5 \$	(1) \$	(36) \$
Total des actifs	7 776 \$	956 \$	153 \$	(315) \$	8 570 \$
Acquisition d'immobilisations	96 \$	11 \$	11 \$	2 \$	120 \$
Total des passifs	7 395 \$	235 \$	58 \$	(17) \$	7 671 \$

Au 30 septembre 2017 et pour la période de 13 semaines close à cette date
(retraité – note 3)

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Total
Produits provenant des clients externes	1 477 \$	394 \$	60 \$	– \$	1 931 \$
Produits intersectoriels	10	5	9	(24)	–
Produits d'exploitation	1 487 \$	399 \$	69 \$	(24) \$	1 931 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 102 \$	187 \$	33 \$	24 \$	1 346 \$
Autres charges d'exploitation	379	164	28	(46)	525
Amortissement	64	12	2	(1)	77
Charges d'exploitation	1 545 \$	363 \$	63 \$	(23) \$	1 948 \$
Résultat d'exploitation	(58) \$	36 \$	6 \$	(1) \$	(17) \$
Produits de placement et autres produits	5 \$	1 \$	– \$	– \$	6 \$
Charges financières et autres charges	(11)	(1)	–	–	(12)
Résultat avant impôt	(64) \$	36 \$	6 \$	(1) \$	(23) \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(20)	8	2	–	(10)
Résultat net	(44) \$	28 \$	4 \$	(1) \$	(13) \$
Total des actifs	7 284 \$	903 \$	137 \$	(327) \$	7 997 \$
Acquisition d'immobilisations	65 \$	17 \$	3 \$	(2) \$	83 \$
Total des passifs	7 686 \$	350 \$	56 \$	(30) \$	8 062 \$

Au 29 septembre 2018 et pour la période de 39 semaines close à cette date

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Total
Produits provenant des clients externes	4 864 \$	1 304 \$	199 \$	– \$	6 367 \$
Produits intersectoriels	40	15	29	(84)	–
Produits d'exploitation	4 904 \$	1 319 \$	228 \$	(84) \$	6 367 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	3 693 \$	604 \$	114 \$	84 \$	4 495 \$
Autres charges d'exploitation	1 294	561	91	(167)	1 779
Amortissement	184	45	7	(3)	233
Charges d'exploitation	5 171 \$	1 210 \$	212 \$	(86) \$	6 507 \$
Résultat d'exploitation	(267) \$	109 \$	16 \$	2 \$	(140) \$
Produits de placement et autres produits	43 \$	1 \$	– \$	– \$	44 \$
Charges financières et autres charges	(42)	(2)	–	–	(44)
Résultat avant impôt	(266) \$	108 \$	16 \$	2 \$	(140) \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(65)	28	4	1	(32)
Résultat net	(201) \$	80 \$	12 \$	1 \$	(108) \$
Total des actifs	7 776 \$	956 \$	153 \$	(315) \$	8 570 \$
Acquisition d'immobilisations	200 \$	22 \$	23 \$	2 \$	247 \$
Total des passifs	7 395 \$	235 \$	58 \$	(17) \$	7 671 \$

Au 30 septembre 2017 et pour la période de 39 semaines close à cette date
(retraité – note 3)

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Total
Produits provenant des clients externes	4 680 \$	1 178 \$	173 \$	– \$	6 031 \$
Produits intersectoriels	29	11	26	(66)	–
Produits d'exploitation	4 709 \$	1 189 \$	199 \$	(66) \$	6 031 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	3 295 \$	572 \$	97 \$	78 \$	4 042 \$
Autres charges d'exploitation	1 196	493	81	(140)	1 630
Amortissement	187	38	6	(3)	228
Charges d'exploitation	4 678 \$	1 103 \$	184 \$	(65) \$	5 900 \$
Résultat d'exploitation	31 \$	86 \$	15 \$	(1) \$	131 \$
Produits de placement et autres produits	14 \$	1 \$	– \$	– \$	15 \$
Charges financières et autres charges	(32)	(2)	–	–	(34)
Résultat avant impôt	13 \$	85 \$	15 \$	(1) \$	112 \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(2)	23	4	–	25
Résultat net	15 \$	62 \$	11 \$	(1) \$	87 \$
Total des actifs	7 284 \$	903 \$	137 \$	(327) \$	7 997 \$
Acquisition d'immobilisations	127 \$	26 \$	6 \$	(4) \$	155 \$
Total des passifs	7 686 \$	350 \$	56 \$	(30) \$	8 062 \$

b) Informations sur les produits répartis par régions géographiques

En ce qui concerne la Société, les produits présentés pour les régions géographiques autres que le Canada le sont en fonction de l'emplacement de l'administration postale étrangère qui a recours au service. En ce qui concerne les autres secteurs et l'unité fonctionnelle, ces produits sont présentés en fonction de l'emplacement du client qui a recours au service. Quand des produits importants sont attribués à un pays étranger, ces produits sont indiqués séparément. Aucun actif important du Groupe d'entreprises n'est situé à l'extérieur du Canada. Comme tous les produits intersectoriels proviennent du service du régime intérieur, ils ont été éliminés du montant des produits présenté par régions géographiques.

Périodes de 13 semaines closes les	29 septembre 2018	30 septembre 2017
Canada	1 948 \$	1 813 \$
États-Unis	58	63
Reste du monde	57	55
Total des produits	2 063 \$	1 931 \$

Périodes de 39 semaines closes les	29 septembre 2018	30 septembre 2017
Canada	5 991 \$	5 667 \$
États-Unis	193	202
Reste du monde	183	162
Total des produits	6 367 \$	6 031 \$

c) Informations sur les produits relatifs aux articles et aux services

Les produits pour les articles et les services sont présentés en fonction de l'information disponible au moment de la vente. En conséquence, les produits tirés de la vente de timbres et de l'utilisation de machines à affranchir sont présentés séparément, au lieu d'être attribués aux secteurs d'activité.

Période de 13 semaines close le 29 septembre 2018

	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
Produits attribués aux produits et services			
Courrier transactionnel	450 \$	– \$	450 \$
Colis	1 112	(19)	1 093
Marketing direct	261	–	261
Autres	107	(63)	44
	1 930 \$	(82) \$	1 848 \$
Produits non attribués			
Timbres-poste	84 \$	– \$	84 \$
Machines à affranchir	131	–	131
	215 \$	– \$	215 \$
Total	2 145 \$	(82) \$	2 063 \$

Période de 13 semaines close le 30 septembre 2017

	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
Produits attribués aux produits et services			
Courrier transactionnel	447 \$	– \$	447 \$
Colis	955	(16)	939
Marketing direct	266	–	266
Autres	108	(62)	46
	1 776 \$	(78) \$	1 698 \$
Produits non attribués			
Timbres-poste	91 \$	– \$	91 \$
Machines à affranchir	142	–	142
	233 \$	– \$	233 \$
Total	2 009 \$	(78) \$	1 931 \$

Période de 39 semaines close le 29 septembre 2018

	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
Produits attribués aux produits et services			
Courrier transactionnel	1 480 \$	(1) \$	1 479 \$
Colis	3 289	(62)	3 227
Marketing direct	816	–	816
Autres	327	(181)	146
	5 912 \$	(244) \$	5 668 \$
Produits non attribués			
Timbres-poste	268 \$	– \$	268 \$
Machines à affranchir	431	–	431
	699 \$	– \$	699 \$
Total	6 611 \$	(244) \$	6 367 \$

Période de 39 semaines close le 30 septembre 2017

	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
Produits attribués aux produits et services			
Courrier transactionnel	1 497 \$	(1) \$	1 496 \$
Colis	2 844	(46)	2 798
Marketing direct	826	–	826
Autres	342	(187)	155
	5 509 \$	(234) \$	5 275 \$
Produits non attribués			
Timbres-poste	290 \$	– \$	290 \$
Machines à affranchir	466	–	466
	756 \$	– \$	756 \$
Total	6 265 \$	(234) \$	6 031 \$

d) Informations sur les produits relatifs aux canaux de vente

Les produits relatifs aux canaux de vente sont présentés pour les produits générés par les services offerts aux clients commerciaux provenant du régime intérieur et pour les produits générés par les services de vente au détail offerts aux clients provenant du régime intérieur. Les produits du régime international comprennent les produits en provenance des États-Unis et du reste du monde, tels que définis à la note 17 b).

Période de 13 semaines close le 29 septembre 2018

	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
Régime intérieur			
Canal commercial	1 489 \$	(19) \$	1 470 \$
Canal de vente au détail	486	–	486
	1 975 \$	(19) \$	1 956 \$
Régime international	115 \$	– \$	115 \$
Autres	55 \$	(63) \$	(8) \$
Total	2 145 \$	(82) \$	2 063 \$

Période de 13 semaines close le 30 septembre 2017

	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
Régime intérieur			
Canal commercial	1 383 \$	(17) \$	1 366 \$
Canal de vente au détail	458	–	458
	1 841 \$	(17) \$	1 824 \$
Régime international	118 \$	– \$	118 \$
Autres	50 \$	(61) \$	(11) \$
Total	2 009 \$	(78) \$	1 931 \$

Période de 39 semaines close le 29 septembre 2018

	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
Régime intérieur			
Canal commercial	4 550 \$	(64) \$	4 486 \$
Canal de vente au détail	1 519	–	1 519
	6 069 \$	(64) \$	6 005 \$
Régime international			
	376 \$	– \$	376 \$
Autres			
	166 \$	(180) \$	(14) \$
Total	6 611 \$	(244) \$	6 367 \$

Période de 39 semaines close le 30 septembre 2017

	Total des produits	Éléments intersectoriels et consolidés	Produits provenant des clients externes
Régime intérieur			
Canal commercial	4 285 \$	(48) \$	4 237 \$
Canal de vente au détail	1 453	–	1 453
	5 738 \$	(48) \$	5 690 \$
Régime international			
	364 \$	– \$	364 \$
Autres			
	163 \$	(186) \$	(23) \$
Total	6 265 \$	(234) \$	6 031 \$

POSTES CANADA
2701 PROM RIVERSIDE BUREAU N1200
OTTAWA ON K1A 0B1

Renseignements généraux : 1 866 607-6301
Pour obtenir des renseignements sur les ressources, visitez postescanada.ca.

Canada

